PEc 2015 – MP1 NPA

MP 1

Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle

Filière : Nature, paysage et alimentation

Formation en 8 semestres

JUIN 2018

(Édition 2015 révisée)

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Direction générale de l'enseignement secondaire II
Chemin de l'Echo 5a
1213 Onex
Tél. +41 (0)22 546 59 00 • www.ge.ch/dip

Papier recyclé

Table des matières

1. INTRODUCTION 5
1.1. Le PEc MP 5
1.2. Le PEc MP1 NPA 6
1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs 7
1.4. Modèle de compétences des PEC MP 2012, PER MP 2014 et PEc MP1 NPA 2015 8
1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP) 9
1.6. Tableau des périodes d'enseignement 11
2. DOMAINE FONDAMENTAL 13
2.1. Première langue nationale : Français 15
2.2. Deuxième langue nationale : Allemand 33
2.3. Troisième langue : Anglais 59
2.4. Mathématiques 83
3. DOMAINE SPECIFIQUE 96
3.1. Branche 1 : Sciences naturelles 1 98
3.2. Branche 2 : Sciences naturelles 2 117
4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE 127
4.1. Histoire et institutions politiques 129
4.2. Economie et droit 139
5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE 149
5.1. Objectifs généraux 149
5.2. Objectifs spécifiques 149
5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB) 151
5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) 153
5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP 154
6. *EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE* 155
6.1. Disciplines fondamentales 155
6.2. Disciplines spécifiques 157
ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires 159
ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP 163
ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR 165
ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral" 167
ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom 169
ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues 171
ANNEXE 7 : Travail Interdisciplinaire en MP 181
ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle 187

Versions du PEc **193**
Rédaction du PEc **194**

1. INTRODUCTION

1.1. Le PEc MP

Conformément aux exigences de l'Ordonnance du 24 juin 2009 sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr art.29 et 36 al.5) et suite à la publication par le Secrétariat à l'éducation, à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) du Plan d'Etudes Cadre pour la Maturité Professionnelle (PEC MP, 18 décembre 2012), la Suisse romande a édité un Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) et référence pour l'ensemble des cantons romands. Pour organiser les différents parcours de formation de chacune des orientations de maturité professionnelle et les caractériser dans leurs spécificités, le canton de Genève a établi un Plan d'Etudes cantonal pour chacune des filières de MP (PEc MP janvier 2015).

A Genève, la formation de Maturité Professionnelle peut être suivie dans cinq orientations, chacune reliée à un domaine d'étude des HES apparentée aux professions CFC. Le tableau ci-après présente la dénomination des domaines d'études HES, telle qu'indiquée à l'art. 1 de la Loi Fédérale sur les Hautes Ecoles Spécialisées (LHES). Les domaines d'études HES pour lesquels il n'y a pas ou quasiment pas de formations professionnelles initiales apparentées en amont ne sont pas mentionnés en particulier le sport, la musique, les arts de la scène et autres arts, la linguistique appliquée et la psychologie appliquée.

Filières MP	Orientations de la maturité professionnelle	Domaines d'études HES apparentés à la profession CFC
TASV	Technique, architecture et sciences de la vie	Technique et technologies de l'information Architecture, construction et planification Chimie et sciences de la vie
NPA	**Nature, paysage et alimentation**	**Agriculture et économie forestière**
ES	Economie et service, économie (ESe) Economie et service, services (ESs)	Economie et services
Arts	Arts visuels et arts appliqués	Design
S2	Santé et social	Santé Travail social

1.2. Le PEc MP1 NPA

La filière de maturité professionnelle "Nature, paysage et alimentation" est offerte au Centre de Formation Professionnelle Nature et Environnement (CFPNE) pendant la formation initiale (MP1), en 8 semestres.

Une filière MP2 NPA (après la formation initiale) est offerte au Centre de Formation Professionnelle Commerce, Ecole de Commerce Nicolas-Bouvier (CFPCom-NB).

Le canton de Genève dispose d'un **Plan d'études cantonal de la filière MP1 NPA en 8 semestres**, version 2015, incluant la partie spécifique au canton et à la filière "Nature, paysage et alimentation", en particulier la structuration par semestre des heures d'enseignement, la réglementation détaillée concernant les travaux interdisciplinaires (TIB et TIP), les ouvrages de référence ou supports de cours utilisés par les maîtres et par les élèves ainsi que les dispositions concernant les procédures de qualifications spécifiques à la MP NPA (PEc MP 2015 - NPA).

En vertu de l'OMPr, le PEC MP 2012 définit les orientations de la maturité professionnelle en relation avec les domaines d'études des Hautes Ecoles Spécialisées (HES) apparentés aux professions de niveau de certificat fédéral de capacité (CFC). Le Plan d'Etudes MP NPA positionne ainsi explicitement le CFC et la MP orientation "Nature, paysage et alimentation" en tant que voie d'accès aux études dans une HES du domaine de l'Agriculture, économie forestière et gestion de la nature.

Le PEc MP NPA est structuré en quatre parties :

- Une *Introduction :* Cette partie générale du PEc MP1 NPA décrit les objectifs de la formation de maturité professionnelle; elle explique la structure de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Par ailleurs, elle présente le modèle de compétences sur lequel repose la formation tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral, le PEC MP 2012.
- Le *Plan d'Etudes cadre spécifique aux branches de l'orientation NPA* qui définit, dans une structure uniforme, quelle que soit la branche, les contenus selon une répartition semestrielle des sujets traités par discipline. La progression des contenus est reprise du Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle, le PER-MP de septembre 2014.
- La présentation du *travail interdisciplinaire :* Le PEc MP1 NPA définit la structure organisationnelle mise en place par le CFPNE pour soutenir la réalisation du travail interdisciplinaire dans les branches (TIB) et du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP), ainsi que leur évaluation définie dans le cadre de la directive et du guide méthodique cantonaux relatifs au TIP.
- Les *Examens finaux :* Le PEc MP1 NPA fixe la procédure de qualification propre à la filière en particulier la forme et la durée des examens finaux de MP NPA.

1.3. La maturité professionnelle et ses objectifs

L'enseignement menant à la maturité professionnelle englobe une formation générale approfondie qui complète une formation professionnelle initiale CFC de trois ou quatre ans sanctionnée par le certificat fédéral de capacité (CFC). Les titulaires d'un certificat fédéral de maturité professionnelle ont appris une profession dans le cadre du CFC et peuvent se présenter sur le marché du travail comme professionnels qualifiés; ils ont aussi acquis, grâce à la maturité professionnelle, une solide formation générale qui leur garantit l'accès aux HES sans examen d'entrée conformément à l'art. 25, al. 1, de la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE), qui garantit l'accès aux HES pour autant que les étudiants possèdent « *une maturité professionnelle liée à une formation professionnelle initiale dans une profession apparentée au domaine d'études* ». Dans certains cas, *" le Conseil des hautes écoles précise les conditions d'admission applicables aux différents domaines d'études. Il peut aussi prévoir des conditions supplémentaires."* Les détenteurs d'un certificat de maturité professionnelle ont également la possibilité, après avoir subi un examen complémentaire (examen passerelle), d'accéder à une université ou à une école polytechnique fédérale (EPF).

La maturité professionnelle comme combinaison du CFC et de la formation générale approfondie de MP vise les objectifs suivants, conformément à l'OMPr 2009, art. 3, al.1 et 2 :

1 Les titulaires de la maturité professionnelle fédérale sont notamment aptes :

a. à entreprendre des études dans une haute école spécialisée et, ce faisant, à se préparer à assumer des tâches exigeantes dans l'économie et la société ;
b. à appréhender et à comprendre le monde du travail et ses processus complexes et à s'y intégrer ;
c. à penser leurs activités et leurs expériences professionnelles dans leurs relations avec la nature et la société ;
d. à exercer leur responsabilité à l'égard d'eux-mêmes, d'autrui, de la société, de l'économie, de la culture, de la technique et de la nature ;
e. à s'ouvrir à l'acquisition de nouveaux savoirs, à développer leur imagination et leur capacité à communiquer ;
f. à faire le lien entre le savoir acquis et leurs expériences générales et professionnelles et à mettre ce savoir à profit pour le développement de leur carrière professionnelle ;
g. à se faire comprendre dans deux langues nationales et dans une troisième langue et à comprendre le contexte culturel lié à ces langues.

2 L'enseignement menant à la maturité professionnelle favorise l'acquisition de structures de connaissance systématiques sur la base de compétences axées sur la profession et de l'expérience professionnelle des personnes en formation et permet d'acquérir une certaine ouverture d'esprit et une maturité personnelle. Il encourage l'apprentissage autonome et durable, le développement global et le travail interdisciplinaire des personnes en formation ».

1.4. Modèle de compétences des PEC MP 2012, PER MP 2014 et PEc MP1 NPA 2015

Le PEC MP, le PER MP et le PEc MP reposent sur un modèle de compétences qui s'articule autour des trois dimensions suivantes:

- **Compétences spécifiques** :

  Les compétences spécifiques sont au cœur du modèle et de l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Il s'agit des compétences minimales qui doivent être maîtrisées par les personnes[1] en formation à la fin de l'étude d'une branche. Toutes les compétences peuvent être évaluées. Les compétences spécifiques sont directement rattachées aux domaines de formation des métiers de la nature et aux contenus des branches concernées. Le savoir-faire spécifique devant être maîtrisé à la fin de l'enseignement menant à la maturité professionnelle A peut donc être décrit avec clarté et permet de cibler l'enseignement.

- **Compétences transdisciplinaires** :

  Les compétences transdisciplinaires favorisent l'acquisition des compétences spécifiques et recouvrent des capacités générales et les ressources personnelles des personnes en formation (par exemple la capacité de réflexion, les compétences sociales). Certaines de ces compétences peuvent être vérifiées, pour autant qu'elles puissent être observées et évaluées à l'aune de critères établis. Le succès de l'apprentissage dans la branche et dans le cadre du travail interdisciplinaire est lié à ces compétences. L'annexe 1 présente en détail les compétences transdisciplinaires.

  Le plan d'études cantonal reprend les compétences transdisciplinaires décrites dans le PEC et le PER-MP qui présentent un intérêt dans les différentes branches et qui doivent être stimulées dans le cadre de l'enseignement des branches. Les compétences transdisciplinaires, telles que la planification et la mise en œuvre de projets ou la communication et la présentation, revêtent une importance capitale pour le travail interdisciplinaire. Elles sont mises en pratique dans le travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires peuvent aussi être vérifiées dans ce cas, pour autant qu'elles se prêtent à une observation et à une évaluation définie sur la base de critères. La directive cantonale sur le travail interdisciplinaire contient de plus amples informations à ce sujet.

- **Objectifs généraux** :

  Les objectifs généraux définissent les objectifs supérieurs et la valeur formative d'une branche et du travail interdisciplinaire. Ils se fondent sur des tâches actuelles et futures ainsi que sur des compétences de base qui sont importantes pour la société, pour l'économie et pour la vie personnelle. Ils sont décrits dans le paragraphe introductif du plan d'études spécifique à chaque branche et à celui consacré au travail interdisciplinaire.

[1] Dans le but de faciliter la lecture de ce plan d'études, l'adoption de formes épicènes n'est pas systématique. Il va de soi qu'il faut comprendre les tournures de langage sexuées aussi bien au masculin qu'au féminin.

1.5. Structure de l'enseignement MP (PEC MP, PER-MP, PEc MP)

L'enseignement à la maturité professionnelle est structuré pour l'ensemble des orientations de MP sur un même modèle, conformément aux articles 7 à 11 de l'OMPr 2009, comprenant :

- Le **domaine fondamental**

  Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans toutes les orientations : le français, la deuxième langue nationale (allemand ou italien), l'anglais et les mathématiques. En fonction de l'orientation de MP, une différenciation interne à la branche s'applique aux mathématiques pour les différentes orientations, à la deuxième langue nationale et à la troisième langue/anglais pour l'orientation économie et services, type économie. La première langue nationale constitue la seule exception : les domaines de formation et les compétences spécifiques sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.

- Le **domaine spécifique**
  Le domaine spécifique englobe sept branches pour l'ensemble des orientations de MP. En règle générale, deux branches spécifiques sont enseignées par orientation. Les branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine. Elles sont également axées sur les domaines d'études HES apparentés.
  Pour la MP NPA, la première branche spécifique est " Sciences naturelles I (Biologie et chimie)" et la seconde " Sciences naturelles II (Physique)"

- Le **domaine complémentaire**
  Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total. Deux branches sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.
  L'orientation NPA inclut dans son plan d'études les branches complémentaires "Histoire et Institutions politiques" et "Economie et droit".

- Le **travail interdisciplinaire**
  Le travail interdisciplinaire couvre 10 % de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et des heures de formation. Le travail interdisciplinaire englobe d'une part l'approche pédagogique interdisciplinaire dans les branches (TIB) qui implique tous les domaines d'enseignement et exige de la part des élèves un certain nombre de prestations et d'autre part le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP) réalisé par les élèves en fin de formation.
  La partie 5 du PEc MP1 NPA spécifie les caractéristiques du travail interdisciplinaire au CFPNE.

Compétences et exigences identiques pour la MP 1 et la MP 2

Le PEC MP détaille les compétences à acquérir et les exigences auxquelles doivent répondre les filières de formation quels que soient le moment et le modèle de formation de maturité professionnelle :

- soit pendant la formation professionnelle initiale, parallèlement à l'apprentissage (MP1). Dans le domaine de la nature, le CFPNE offre une MP1 qui permet l'obtention du titre après 8 semestres de formation.
- soit après l'obtention du CFC clôturant la formation professionnelle initiale (MP2). Dans une formation MP2, les compétences qui ont déjà été acquises et évaluées dans le cadre de la formation professionnelle initiale sont prises en compte dans le plans d'études de la filière de formation MP2 du domaine, toutefois sans réduction du nombre minimal de périodes d'enseignement (1440) et du nombre d'heures de formation (1800) (OMPr art. 5).

1.6. Tableau des périodes d'enseignement

	Semestre de formation n°	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
Domaine fondamental : 720 périodes d'enseignement					STAGE CFC EN ENTREPRISE					
Première langue nationale	Français	40	40	-		40	40	40	40	240
Seconde langue nationale	Allemand	20	20	20		20	40	-	-	120
Troisième langue	Anglais	20	20	40		40	40	-	-	160
Mathématiques		40	40	40		40	40	-	-	200
Domaine spécifique : 440 périodes d'enseignement										
Sciences Naturelles 1	Biologie	-	-	-		40	40	40	40	280
	Chimie	-	-	-		20	20	40	40	
Sciences Naturelles 2	Physique	-	-	-		40	40	40	40	160
Domaine complémentaire : 240 périodes d'enseignement										
Histoire et institutions politiques		20	20	20		40	20	-	-	120
Economie et droit	Economie	20	20	40		-	-	-	-	120
	Droit	20	20	-		-	-	-	-	
Interdisciplinarité										
Travail interdisciplinaire dans les branches (T.I.B.)		-	-	2 TIB		2 TIB	-	-	-	(104)
Travail interdisciplinaire centré sur un projet (T.I.P.)		-	-	-		-	-	20	20	40*

*L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

2. DOMAINE FONDAMENTAL

Le domaine fondamental englobe quatre branches qui sont enseignées dans l'orientation A: le français, l'allemand ou l'italien comme deuxième langue nationale, l'anglais et les mathématiques.

Dans l'orientation NPA, une différenciation interne s'applique aux mathématiques. L'enseignement de la deuxième langue nationale, d'allemand ou d'italien, et celui de l'anglais sont identiques dans les orientations Arts, TASV, NPA, ESs et S2. Les domaines de formation et les compétences spécifiques à l'enseignement du français sont les mêmes pour toutes les orientations de MP.

Domaine fondamental : 720 périodes d'enseignement réparties sur 8 semestres										
	Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
Première langue nationale	Français	40	40	-	*	40	40	40	40	240
Seconde langue nationale	Allemand	20	20	20	*	20	40	-	-	120
Troisième langue	Anglais	20	20	40	*	40	40	-	-	160
Mathématiques		40	40	40	*	40	40	-	-	200

* Stage CFC en entreprise

2.1. Première langue nationale : Français

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Objectifs généraux	• L'enseignement dans la première langue nationale vise une maîtrise de la langue supérieure à la moyenne par les personnes en formation, afin que ces dernières puissent s'épanouir sur le plan professionnel, non professionnel et scientifique. Le recours réfléchi et ciblé à la langue d'une part, ainsi que l'analyse approfondie de ses règles, de ses possibilités, de son impact, de sa forme dans les médias et de son expression artistique d'autre part, encouragent le sens des responsabilités, l'approche critique ainsi que l'action autonome et soutiennent de manière générale l'épanouissement personnel. • Ces objectifs supérieurs sont mis en œuvre dans les domaines de formation « communication orale », « communication écrite » et « littérature et médias ». Les contenus des domaines de formation sont reproduits dans l'enseignement et génèrent un contexte dans lequel notre société se reflète. • Les capacités notamment encouragées sont celles consistant à s'exprimer de manière correcte et appropriée, à comprendre les autres (compétence de communication), à s'ouvrir au monde grâce aux outils linguistiques, à développer et à systématiser une réflexion basée sur la langue (compétence de réflexion basée sur la langue), ainsi qu'à développer continuellement une identité linguistique et culturelle (compétence culturelle).
Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : penser de manière critique et différenciée ; formuler ses propres opinions de façon précise et structurée ; saisir l'élément clé d'un message ; saisir les motifs dans un contexte plus large ; développer une capacité de jugement ; développer une attitude critique vis-à-vis d'un texte et autres supports médiatiques • Compétence sociale : formuler son propre point de vue ; écouter les autres ; faire preuve d'empathie ; communiquer de manière respectueuse ; collaborer en vue d'obtenir des résultats • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer l'aptitude à se pencher sur des problèmes scientifiques ; utiliser des documents écrits en tant que sources scientifiques dans le cadre de recherches ; gérer correctement les sources et les références bibliographiques ; utiliser les bibliothèques en tant que sources de recherches ; planifier et exécuter des travaux individuels et des travaux de groupe • Capacité à s'intéresser : développer un intérêt pour les questions contemporaines, l'art et la culture ; faire preuve d'ouverture d'esprit dans le domaine de la culture • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser des moyens auxiliaires électroniques lors de la recherche, de la documentation et de la présentation de contenus spécialisés

Références pour les enseignants (suggestions) :

L'ouvrage de référence pour la révision de la terminologie, des règles de grammaire et d'orthographe est le suivant :

- **BELTRANDO, Béatrice et al.** (ouvrage adapté sous l'égide de la CIP de la Suisse romande et du Tessin par Cherpillod Annie et al., membres du groupe d'experts romand), *L'atelier du langage 11e*, Hatier, mai 2011. ISBN 978-2-218-94624-0
- **D'ATABEKIAN, Caroline et al.**, *Guide TICE pour le professeur de français*, "Repères pour agir", coédité par le Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Créteil et l'association Weblettres, sous licence *Creative Commons*, 2012. (Compléments en ligne : www.weblettres.net/guidetice et www.cndp.fr/rpadc/guidefr).
- **BIETRY, Roland**, *Précis d'histoire de la littérature française*, *volumes I et II*, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- **BIETRY, Roland**, *Des mots aux textes*, (Le livre du maître), LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003.
- **CHARTRAND, Suzanne**, *Apprendre à argumenter, 5ème secondaire* (corrigé), **E**ditions du **R**enouveau **P**édagogique Inc., Québec, 2001.
- **CHOVELON, Bernadette et BARTHE, Marie**, *Expression et style, "grammaire et style",* (corrigés des exercices), Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- **DAMAS, Xavier et al.**, *Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes*, (livre du professeur, DVD-Rom, 32 documents iconographiques, 15 vidéos, 20 extraits de textes, 18 documents audio), Hatier, 2011.
- **GALUS, Jean-Luc**, *Le français en BAC PRO*, (Le livre du maître), éditions Nathan, 1996.
- **PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al**., *Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes* (Le livre du maître), Magnard, 2011.
- **PRESSELIN, Valérie et al.,** *L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes* (Le livre du professeur), Hachette Education, 2011.
- **SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al**., *Français BAC PRO*, (Le livre du maître), Editions Foucher, 2011.

Liste de lecture (suggestions) :

- Une liste d'œuvres littéraires sera éditée par chaque centre de formation. L'élève devra étudier minimum 6 à 8 œuvres, dont :
  - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal)
  - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés)

Références de documents et livres pour les élèves :
Aucun manuel proposé ne couvre l'ensemble du programme de français de la maturité professionnelle. • **BIÉTRY, Roland,** *Des mots aux textes*, LEP Editions Loisirs et Pédagogie SA, 2003. • **CHARTRAND, Suzanne,** *Apprendre à argumenter, 5ème secondaire*, Editions du Renouveau Pédagogique Inc., Québec, 2001. • **CHOVELON; Bernadette et BARTHE, Marie,** *Expression et style, "grammaire et style*", Presses Universitaires de Grenoble, 2010. • **DAMAS, Xavier et al.,** *Terres littéraires, Français 2nd, livre unique, textes et méthodes,* Hatier, 2011. • **GALUS, Jean-Luc,** *Le français en BAC PRO*, éditions Nathan, 1996. • **DE LIGNY C. et ROUSSELOT M.,** La littérature française, Repères pratiques, Editions Nathan, 2006. • **PEGORARO-ALVADO, Fabienne et al.,** *Empreintes littéraires, Français 2e, livre unique, textes et méthodes*, Magnard, 2011. • **PRESSELIN, Valérie et al.,** *L'Ecume des Lettres, Français seconde, livre unique, textes et méthodes*, Hachette Education, 2011. • **SENDRE-HAÏDAR, Michèle et al.,** *Français BAC PRO*, Editions Foucher, Paris, 2011. • **TORREGROSA, Françoise et al.,** *BAC PRO 3 ans*, Editions Magnard, Paris, 2011.

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	• *3 tests par semestre portant sur les domaines enseignés*
Examen final MP écrit	• *Temps à disposition : 150 minutes* • *rédaction argumentative :* ▪ *introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum,* ▪ *deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacun des CFP.*
Examen final MP oral	• *Temps à disposition :* ▪ *20 minutes de préparation* ▪ *20 minutes d'examen* • *analyse de textes littéraires* ▪ *15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie).* ▪ *La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 8ème semestre. Ils passent leur examen avec leurs livres annotés.*

Domaine fondamental : Français
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**9**
1.1. Compréhension et expression orale	• comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal	• analyses des discours • registres de langue	2
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	• réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique • utiliser différentes formes de présentation	• formation à l'utilisation d'un centre de documentation • maîtrise des manuels linguistiques de référence • théorie de la prise de notes • méthodologie de l'exposé littéraire	2 2 1
1.3. Théorie de la communication	• comprendre des stratégies et des comportements de communication • décrire des modèles linguistiques, rhétoriques ou sociologiques de communication orale (p. ex. von Friedemann Schulz v. Thun ou Paul Watzlawick)	• analyses des discours médiatique et politique • situation de communication	2
2. Communication écrite			**13**
2.1. Lecture et écriture	• appliquer de manière ciblée des techniques et des stratégies de lecture • comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal • écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée	• méthodes de lecture (rapide, cursive, etc.) • typologie des textes • résumé, compte rendu • étude de la langue en fonction des productions des élèves	2 2 9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			**13**
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	• lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) • étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel	• lecture, compréhension et analyse d'un roman au minimum • lecture, compréhension et analyse de textes courts	2
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	• comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration) • utiliser la terminologie littéraire	• étude de la narratologie (organisation du récit, les temps, les indices d'énonciation, le point de vue, le dialogue, la description, la focalisation, etc.) • exposés : analyse d'un extrait du roman étudié, présentée oralement	3 6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	• comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : Mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	• entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en fonction du roman choisi	2

Evaluations	• 3 tests portant sur les domaines enseignés dont un oral	**5**

Domaine fondamental : Français
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**13**
1.1. Compréhension et expression orale	• formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire • comprendre des discours de manière différenciée et en saisir le message principal • décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui • utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale	• méthodologie du débat • organisation d'un débat en lien avec la thématique traitée dans le rapport • le discours théâtral, la dramaturgie : genres, double énonciation, types de personnages, mise en scène, etc. • enchaînement des répliques, types d'implicites : présupposés, sous-entendus • mise en scène d'un extrait du texte théâtral étudié • langage corporel	2 2 4 2 2 1
2. Communication écrite			**8**
2.1. Lecture et écriture	• utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits	• recherche documentaire en lien avec la pièce de théâtre étudiée	1
2.2. Analyse et production de textes	• réunir des informations relatives à une thématique donnée et les exploiter, utiliser les sources correctement du point de vue scientifique • comprendre différents types de textes et décrire leur impact (p. ex. textes journalistiques, textes scientifiques de vulgarisation, etc.) • comprendre, résumer et commenter des textes spécialisés complexes (p. ex. informations sur le contexte, textes de fond dans les domaines de l'histoire et des sciences sociales)	• recherches documentaires • rédaction d'une bibliographie • texte explicatif, ses caractéristiques stylistiques • entraînement à la prise de notes • résumé du texte explicatif	2 2 3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			**15**
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	• lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés)	• lecture et compréhension d'une pièce de théâtre au minimum, si possible une œuvre mise en scène dans le courant de l'année	0
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	• utiliser la terminologie littéraire	• exposés : analyse d'un extrait de la pièce de théâtre étudiée, présentée oralement	6
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	• comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	• entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en fonction de la pièce de théâtre choisie	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (suite)			**(15)**
3.4. Médias	• formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques • décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection • analyser leur propre utilisation des médias, classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et idéologiques	• rédaction d'un rapport en lien avec les médias	5
	• classer de manière critique des produits médiatiques en tenant compte des tendances manipulatrices et idéologiques	• analyse de l'image, du dessin de presse	2

Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un rapport	**4**

Domaine fondamental : Français
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**5**
1.1. Compréhension et expression orale	• formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière compréhensible, ciblée sur l'essentiel et adaptée au destinataire • décrire et évaluer l'impact des déclarations d'autrui • utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale	• synthèse orale • dissertation orale	5
	ou		
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	• utiliser différentes formes de présentation • réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique • donner des retours complets sur une présentation	• débat • auto-évaluation	(5)
2. Communication écrite			**29**
2.1. Lecture et écriture	• écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée • formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée • utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques	• étude de la langue en fonction des productions des élèves (lettre et rédaction argumentative) • rédaction argumentative, analyse sujet, plan, introduction, développement, conclusion • connecteurs argumentatifs, stylistique de l'argumentation	5 20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Communication écrite (suite)			**(29)**
2.2. Analyse et production de textes	• rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs)	• présentation de la lettre commerciale • rédaction d'une lettre au courrier des lecteurs, en lien avec l'actualité	2 2
3. Littérature et médias			**(2)**
3.4. Médias	• formuler leurs propres impressions, réactions et observations concernant différents produits médiatiques	• analyse d'une problématique en lien avec la rédaction d'une lettre de lecteur	(2)

Evaluations	3 tests, dont une rédaction argumentative	**6**

Domaine fondamental : Français
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**10**
1.1. Compréhension et expression orale	• s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié • utiliser de manière délibérée la communication verbale et non verbale	• exposés : analyse d'un poème, présentée oralement	10
ou			
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	• utiliser différentes formes de présentation • réunir et exploiter des informations sur une thématique donnée et utiliser les sources correctement sur le plan scientifique • donner des retours complets sur une présentation		(10)
2. Communication écrite			**10**
2.1. Lecture et écriture	• comprendre des textes écrits de manière différenciée et en saisir le message principal • écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée • formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire • utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques • utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits	• texte poétique • étude de la langue en fonction des productions des élèves • rédaction argumentative, y compris en lien avec le poète étudié	2 6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Communication écrite (suite)			**(10)**
2.2. Analyse et production de textes	• rédiger plusieurs types de textes (p. ex. textes créatifs)	• composition de poèmes, de chansons • participation à des concours d'écriture	2
3. Littérature et médias			**16**
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	• lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) • étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel • appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société	• lecture, compréhension et analyse d'un recueil ou d'un florilège de poèmes • préparation des exposés à domicile • rédaction de commentaires et de textes d'invention (composition de poèmes, de chansons, participation à des concours d'écriture)	4
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	• comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration) • utiliser la terminologie littéraire	• étude des différentes formes de poèmes, versification, figures de style, etc. • exposés : analyse d'un poème, présentée oralement	4 6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias (suite)			**(16)**
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	• comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	• entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en fonction des poèmes choisis	2

Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés dont un exposé oral	**4**

Domaine fondamental : Français
Semestre 7

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**2**
1.1. Compréhension et expression orale	• s'exprimer correctement dans la langue standard du point de vue grammatical, de manière adaptée à la situation et avec un vocabulaire différencié • s'exprimer librement dans des situations appropriées	• argumentation orale en lien avec l'étude des médias (voir point 3.4)	2
2. Communication écrite			**20**
2.1. Lecture et écriture	• formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire • utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques • utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits	• rédaction argumentative en vue de l'examen final	15
	• écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée	• étude de la langue en fonction des productions écrites des élèves	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			**12**
3.1. Compréhension d'œuvres littéraires	• lire et comprendre en règle générale 6 à 8 œuvres littéraires de la liste suivante : - 2 à 3 œuvres écrites avant le XXe siècle (p. ex. Molière, Dom Juan ; Voltaire, Zadig ; Maupassant, Boule de suif ou Le Horla ; Flaubert, Madame Bovary ; Baudelaire, Les Fleurs du mal) - 3 à 6 œuvres écrites à partir du XXe (p. ex. Camus, L'étranger ; Jacques Prévert, Paroles ; Sartre, Les mains sales ; Ionesco, Rhinocéros ; Romain Gary, La vie devant soi ; Laurent Gaudé, Eldorado ; nouveautés) • étudier les œuvres de manière autonome, en groupe et en classe, et les intégrer dans le contexte littéraire, sociétal et historico-culturel • appréhender les œuvres en tant que point de départ de la compréhension de soi et de la société	• lecture, compréhension et analyse d'une œuvre littéraire à choix	8
3.3. Histoire de la civilisation et de la littérature	• comprendre des documents de l'Antiquité à nos jours et les replacer dans leur contexte culturel, sociétal et politique, dans le cadre d'exemples pris notamment dans la liste suivante : mythes de l'Antiquité ; épopées médiévales ; humanisme ; classicisme ; les Lumières ; romantisme ; réalisme ; naturalisme ; symbolisme ; surréalisme ; existentialisme ; le Nouveau Roman	• entraînement à la prise de notes • étude des périodes et mouvements littéraires en lien avec l'œuvre choisie	2
3.4. Médias	• décrire les particularités des médias traditionnels et des nouveaux médias et en utiliser une sélection	• étude et comparaison d'extraits d'articles de presse traditionnelle et en ligne	2

Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés	**6**

Domaine fondamental : Français
Semestre 8

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Communication orale			**2**
1.2. Conférences, contributions à la discussion et autres situations de communication structurées	• planifier de manière ciblée diverses situations de communication structurées, y participer et réagir de manière adaptée à la situation	• entretien d'embauche • auto-évaluation	2
2. Communication écrite			**19**
2.1. Lecture et écriture	• écrire des textes usuels, correctement du point de vue grammatical, en utilisant un vocabulaire différencié et sous la forme appropriée • formuler et justifier son point de vue, ses opinions et ses idées de manière claire et adaptée au destinataire • utiliser de manière ciblée des effets linguistiques, stylistiques et rhétoriques • utiliser une sélection de dictionnaires, de canaux d'information et de médias écrits	• remédiation en langue en fonction des erreurs relevées dans les productions des élèves • rédaction argumentative en vue de l'examen final	15
2.2. Analyse et production de textes	• rédiger plusieurs types de textes (p. ex. analyse, prise de position, interview, indication du contenu, portrait, courrier des lecteurs, textes créatifs)	• lettre de motivation, offre de service, • curriculum vitae	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Littérature et médias			**13**
3.2. Méthodes d'analyse et d'interprétation	• comprendre et appliquer diverses méthodes d'analyse et d'interprétation (p. ex. théorie de la narration ; approche personnelle, psychologique, historique ou sociétale) • utiliser la terminologie littéraire (p. ex. poésie épique, dramatique ou lyrique, thème, motivation, métaphore, monologue intérieur, dialogue, vers et rime, acte et scène, perspective du narrateur, niveau de langue, ironie	• étude des caractéristiques des trois genres littéraires (romanesque, dramatique et poétique) • révision des trois œuvres littéraires étudiées pendant la formation • étude des liens entre les œuvres étudiées et les dimensions personnelle, psychologique, historique et sociétale	13

Evaluations	3 tests portant sur les domaines enseignés	**6**

2.2. Deuxième langue nationale : Allemand

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Objectifs généraux	• Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. Par ailleurs, l'enseignement de la deuxième langue étrangère contribue à renforcer la cohésion nationale. • Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation. • L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique. • Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. • L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1.

Compétences transdisciplinaires	• Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage • Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits • Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire • Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web

Références, documents, livres et site WEB

Méthodes : « *Begegnungen* » A2+ / B1+ (Schubert Verlag), « *Prüfungstraining Goethe-Zertifikat B2* » (Cornelsen), « *Schritte International* » 4+5 (Hueber), Netzwerk A2 / B1 (Klett), « Unternehmen Deutsch » (Klett), « *Angebot Deutsch* » (Klett), « *Mit Erfolg zum Goethe-Zertifikat* B2 » (Klett), « *Ausblick B2* » (Hueber), « *Fit fürs Goethe-Zertifikat B2* » (Hueber), « *Berliner Platz 3 neu* » (Langenscheidt), « *Tangram Aktuell* » 2+3 (Hueber), « *So geht's noch besser* » (Klett), « *Studio d B1* » (Cornelsen), « *Menschen B1* » (Hueber), « *Aspekte 1 B1+* » (Klett-Langenscheidt), …

Manuel de grammaire : « *Grundstufen-Grammatik für Deutsch als Fremdsprache* » (Hueber), « *Schritte Übungsgrammatik* » (Hueber), « *Passage allemand collège*-lycée » (Spratbrow), « *Grammaire allemande par les exercices* » collège (Bordas), « *Klipp und Klar Übungsgrammatik Grundstufe* » (Klett), « *Übungsgrammatik Grundstufe* » (Hueber), …

Manuel de vocabulaire : « *La pratique du vocabulaire allemand »* (Nathan), « *Vocabulaire allemand de base* » (Langenscheidt), « *Grundwortschatzübungsbuch* » (Langenscheidt), « *Vocabulaire de base* » (Hachette), « *Lernwortschatz Deutsch* » (Hueber), …

Sites web : www.goethe.de, www.dw.de, les sites des maisons d'édition, portail langues dip, http://www1.wdr.de/mediathek/video/ , www.lostindeutschland.de, www.arte.tv/fr/Karambolage/104016.html, http://podster.de/ , http://www.srf.ch/sendungen/schreckmuempfeli , …

Films : « Lola rennt », « Im Juli », « Emil und die Detektive », « Das doppelte Lottchen », …

Thèmes suggérés : données personnelles, habitat et environnement, vie quotidienne et monde du travail, loisirs et divertissements, voyage et moyens de transport, relations humaines-culture-traditions, la santé et le bien-être, éducation et formation, nature et écologie, commerce et consommation, alimentation, prestations de service, aspects culturels et géographiques, média et communication, institutions et société.

*** Ces thèmes sont à adapter selon les compétences spécifiques détaillées ci-dessus au niveau B1.**

Matériel pédagogique cantonal
Un Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences clé en main intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous Portail langues à l'adresse suivante : **http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia**

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	• L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante : - compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions…. - production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel …. - compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM)…. - production orale : décrire une image, se présenter…. • 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées • 2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	• Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4. • L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	• La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend : - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations…. - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel….
Examen MP oral	• Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue…) et de longueurs différentes.
	• La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			**4.5**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, … • suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	2.5
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, … (cf. 4.2)	2
2. Production et interaction orales			**4.5**
2.1. Production orale (monologue suivi)	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. • exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(4.5)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles	• organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, …) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, … • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, …	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.	• résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, …	0.5
3. Production et interaction écrites			**5**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			**(5)**
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, …	2
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne	1
4. Réflexion linguistique et stratégies			**2**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues	• savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	0.5
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	• transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p. ex. recherche de synonymes ou antonymes	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(2)**
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	• mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	0.5
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			**0.5**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	• choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	0.5
6. Culture et compréhension culturelle			**3.5**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, … de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	• rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière	1.5

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			**4.5**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, … • suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	2.5
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, … (cf. 4.2)	2
2. Production et interaction orales			**4**
2.1. Production orale (monologue suivi)	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. • exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(4)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles	• organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, …) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, … • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, …	2
3. Production et interaction écrites			**5**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	2
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, …	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			**(5)**
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• rendre compte par écrit, à l'aide de notes suffisamment claires, d'une conversation téléphonique, d'une séance ou d'un entretien, en vue de les transmettre à une tierce personne	1
4. Réflexion linguistique et stratégies			**2**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues	• savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	0.5
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	• transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p.ex. recherche de synonymes ou antonymes	0.5
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	• mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(2)**
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	• choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	1
6. Culture et compréhension culturelle			**3.5**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, … de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	• rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière	1.5

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			**4.5**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, … • suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	2.5
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, … (cf. 4.2)	2
2. Production et interaction orales			**5**
2.1. Production orale (monologue suivi)	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. • exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(5)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles	• organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, …) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, … • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, …	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.	• résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, …	1
3. Production et interaction écrites			**4**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			**(4)**
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, …	2
4. Réflexion linguistique et stratégies			**2**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues	• savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	0.5
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	• transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p.ex. recherche de synonymes ou antonymes	0.5
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	• mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(2)**
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	• choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	1
6. Culture et compréhension culturelle			**3.5**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, … de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	• rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière	1.5

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			**4.5**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, … • suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	2.5
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, … (cf. 4.2)	2
2. Production et interaction orales			**5**
2.1. Production orale (monologue suivi)	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. • exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(5)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles	• organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, …) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, … • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, …	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases, des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes en fonction de la situation dans la propre langue ou dans la langue cible.	• résumer à l'intention d'autrui des informations tirées d'un mode d'emploi, d'un bulletin météo, d'une statistique, d'un règlement ou de tout autre texte informatif, …	1
3. Production et interaction écrites			**4**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites (suite)			**(4)**
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• rédiger une lettre privée ou semi-formelle, un mail ou une contribution à un blog ou à un forum • transmettre des informations simples comme un billet d'excuse, une brève instruction, un changement de lieu ou de date, …	2
4. Réflexion linguistique et stratégies			**2**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues	• savoir utiliser les outils d'auto-évaluation à disposition (PEL, manuels, sites) afin de situer son niveau langagier dans les différentes compétences	0.5
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	• transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p. ex. recherche de synonymes ou antonymes	0.5
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	• mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	0.5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(2)**
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	0.5
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	• choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	1
6. Culture et compréhension culturelle			**3.5**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, … de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	2
6.7. Documentations, expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	• rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière	1.5

Domaine fondamental : Allemand
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	20	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Réception			**7**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne • comprendre des discours ou des discussions provenant majoritairement de leur propre domaine pour autant que l'interlocuteur parle distinctement et dans la langue standard	• comprendre l'essentiel dans un message court du type : bulletin météo, informations routières, annonce dans une gare, dans un magasin, à la radio, ou à la télévision, … • suivre une conférence, un exposé, un compte-rendu, une conversation, un reportage, sans entrer dans les détails techniques	3
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• comprendre un mail, une lettre, un mode d'emploi, un prospectus, une annonce, un texte argumentatif ou informatif, … (cf. 4.2)	4
2. Production et interaction orales			**8**
2.1. Production orale (monologue suivi)	• veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques • se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions	• faire une présentation (privée, professionnelle), rapporter une description ou une narration sous forme d'une suite de points, relater les détails essentiels d'un événement, raconter l'intrigue d'un livre ou d'un film, décrire ses propres réactions et sentiments. • exprimer son opinion sur un sujet donné de façon structurée et en argumentant	4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(8)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles	• organiser un événement (sortie, anniversaire, excursion, …) ou débattre en tenant compte des autres avis exprimés et en essayant d'arriver à un consensus • jouer un entretien d'embauche, une déposition de plainte, une séance de chantier, une séance de direction avec statistiques, … • faire face à des situations susceptibles de se produire lors de la préparation d'un voyage ou du voyage lui-même telles que : réservation, réclamation, commande, demande d'informations, …	4
3. Production et interaction écrites			**3**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte à ce que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• rédiger des textes factuels, descriptifs, narratifs • écrire un texte exprimant son opinion sans construire un texte argumentatif	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			**8**
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte • appliquer des stratégies de lecture ciblée telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage	• transformer le texte en image (visualiser) • méthodes pour prendre des notes : annoter, souligner, post-it, ... • p. ex. utiliser une grille de lecture • p.ex. recherche de synonymes ou antonymes	2
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)	• mobiliser les connaissances acquises, connaître et utiliser les ressources à disposition afin d'atteindre les objectifs fixés en tenant compte du destinataire	2
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• appliquer des stratégies favorisant l'interaction telles que respecter les tours de parole, tenir compte des propos de l'interlocuteur/trice, recadrer la discussion si nécessaire, formuler une synthèse et trouver un consensus	4
5. Caractéristiques socio-culturelles			**2**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)	• choisir un registre langagier adapté, formel ou familier	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension culturelle			**12**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères	• comparer des us et coutumes, traditions, fêtes, cérémonies, … de son propre pays avec les habitudes culturelles d'autres nations	3
6.2. Actualité et médias	• identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture • comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible	• comparer le traitement de l'actualité par une rédaction germanophone et une autre francophone • comparer la forme donnée aux messages publicitaires dans différentes cultures	1
6.3. Economie et société	• comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondant dans la langue cible • présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques	• présenter les quatre régions linguistiques de la Suisse • présenter la particularité des villes bilingues comme Biel-Bienne, Freiburg-Fribourg, …	0.5
6.4. Droit et Etat	• comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible	• comparer le système éducatif suisse avec celui d'un pays germanophone	1.5
6.5. Science, environnement et culture	• identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	• comparer les différentes habitudes dans les domaines du développement, du clonage, des OGM, de la protection de l'environnement, du respect des minorités, …	3
6.6. Littérature et autres arts	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées **et** des chansons et formuler ses propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	• donner son avis en allemand sur différentes productions artistiques telles que livres, photos, musiques, film, …	1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension culturelle (suite)			**(12)**
6.7. Documentations, expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles	• rédiger un CV et une lettre de candidature • raconter un séjour linguistique • présenter sa biographie langagière	2

2.3. Troisième langue : Anglais

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Objectifs généraux	• Dans la Suisse multilingue et au niveau international, la maîtrise des langues étrangères est une condition indispensable pour la gestion des relations entre les êtres humains et pour le succès de l'activité professionnelle au sein et en dehors des frontières de notre pays. Cette maîtrise des langues garantit l'aptitude à suivre des études, motive à l'apprentissage autonome et responsable tout au long de la vie et forge la personnalité, dans la mesure où elle permet d'explorer d'autres cultures et de découvrir les différences par rapport à sa propre origine culturelle. • Les domaines de formation et les compétences spécifiques sont principalement transmis et consolidés par l'utilisation interactive de la langue. Les personnes en formation élargissent leur répertoire linguistique et développent des stratégies de communication dans différentes situations d'apprentissage ainsi qu'en lien avec d'autres branches. L'acquisition de compétences est par ailleurs soutenue au niveau de l'école par le biais d'un enseignement bilingue, de projets d'immersion, de séjours dans d'autres régions linguistiques et d'échanges entre personnes en formation. • L'enseignement des langues étrangères obéit au principe des compétences intégrées. Les unités d'enseignement se caractérisent par le fait que les domaines de formation s'interpénètrent et que plusieurs compétences sont liées les unes aux autres (p. ex. un sujet est d'abord présenté dans le cadre du dialogue interactif ou par le biais d'un texte audio, un texte est ensuite lu et étudié en le replaçant dans son contexte culturel et pour finir, les personnes en formation répondent par écrit à des questions de compréhension). Dans le contexte global d'acquisition des compétences, tout comme lors du traitement de thèmes culturels, des stratégies d'apprentissage des langues sont mises en pratique. • Un des domaines de formation est consacré à la compréhension interculturelle tout en tenant compte, outre la littérature et les autres arts, également des principaux aspects culturels des sciences, de la technique, de l'économie et de la politique. • L'enseignement dans le domaine des quatre compétences de base (écouter, lire, s'exprimer, écrire) se réfère au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Le niveau à atteindre pour chaque compétence selon le CECR est indiqué sous une forme résumée dans la partie « Domaines de formation et compétences spécifiques ». Les enseignants peuvent ainsi, s'ils le souhaitent, se référer plus facilement aux descripteurs du CECR et du portfolio européen des langues (PEL) lors de l'élaboration des plans d'études spécifiques. A l'issue de l'enseignement menant à la maturité professionnelle, les personnes en formation disposent des compétences minimales correspondant au niveau B1

Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : évaluer ses propres connaissances linguistiques, en tirer des conclusions et planifier des étapes d'apprentissage • Compétence sociale : appréhender de manière constructive l'avis d'autrui ainsi que les oppositions et les conflits • Compétence linguistique : appliquer des stratégies d'interprétation, de communication et de présentation ; appréhender la langue en tant que moyen fondamental de communication, de découverte du monde et de développement identitaire • Compétence interculturelle : connaître son propre contexte culturel, développer une ouverture d'esprit vis-à-vis d'autres cultures et s'impliquer dans le dialogue des cultures ; appréhender et comparer des développements de la société actuels et passés • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer des stratégies de travail et d'apprentissage efficaces, les appliquer et les exploiter de manière autonome et coopérative. • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : utiliser les TIC de manière consciente afin de récolter et de transmettre des informations (recherches, traitement de texte, présentations) ; utiliser, dans le domaine tant professionnel que privé, les aides en ligne tels que les dictionnaires, les programmes d'apprentissage autonome, les plateformes de communication et de publication basées sur le web.

Manuels, documents et livres, MANUELS amenant les élèves au niveau B1, soit par exemple :
• **OXENDEN, Clive, LATHAM-KOENIG Christina, et SELIGSON, Paul,** *English File: Pre-Intermediate Level*, Oxford University Press; 3rd Revised Edition, 2012. • **CLARE, Antonia,** *Speakout: Pre-Intermediate Level*, Pearson Longman, 2011. • **ROGERS, Mickey, TAYLORE-KNOWLES, Joanne, TAYLORE-KNOWLES, Steve, WISNIEWSKA, Ingrid et ZEMACH, Dorothy,** *Open Mind, Pre-Intermediate Level*, Macmillan Education, 2014. • Fiction et non fiction
Matériel pédagogique cantonal
Créé par deux enseignants de MP – MM Cédric Voruz et Gaetano Vogler, un matériel pédagogique cantonal, conçu pour mieux préparer les élèves de terminale MP à la partie orale de l'examen de MP et destiné aux enseignants d'anglais des classes de MP des CFP, orientations TASV - NPA – Arts – S2 et ESs est disponible à l'adresse suivante : **http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/creation-de-fiches-pour-lentrainement-a-loral-danglais-de-matu-pro** Matériel pédagogique cantonal sous forme de séquences "clé en main" intégrant des ressources multimédia telles mp3/vidéo est disponible sous **Portail langues** à l'adresse suivante **http://edu.ge.ch/sefpo/projets-pedagogiques/projets-rd/portail-multimedia**

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	• L'évaluation porte sur les 4 compétences (compréhension et expression écrites, compréhension et expression orales) par exemple de la manière suivante : - compréhension écrite : lire un texte et répondre aux questions…. - production écrite : rédiger un texte sur un sujet abordé en classe ou sur un sujet personnel …. - compréhension orale : écouter un texte et cocher la bonne réponse (QCM)…. - production orale : décrire une image, se présenter…. • 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées • 2 évaluations orales sont à placer dans le cursus
Examen final MP	• Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral en fin de semestre 6. • L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	• La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend : - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations…. - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel….
Examen MP oral	• Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue…) et de longueurs différentes.
	• La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			**6**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	2
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	2
3.3. Traduction / médiation	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales			**3**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• être capable de passer un entretien d'embauche	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	• reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	1
1. Réception			**3**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	• être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	2
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			**2**
6.7. Documentations expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles		2
4. Réflexion linguistique et stratégies			**5**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues		1
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage		2
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(5)**
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps		1
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			**6**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	2
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	2
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales			**3**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• être capable de passer un entretien d'embauche	2
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes • (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	• reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	1
1. Réception			**3**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	• être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	2
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			**1**
6.7. Documentations expériences interculturelles	• documenter, par exemple à l'aide du portfolio européen des langues (PEL), des expériences interculturelles personnelles ou professionnelles		1
4. Réflexion linguistique et stratégies			**5**
4.1. Auto-évaluation	• évaluer leur apprentissage des langues à l'aide de listes de contrôle et de commentaires dans le dossier de leur portfolio des langues • formuler des objectifs personnels concernant leurs propres compétences linguistiques à l'aide du portfolio des langues et avec le soutien de l'enseignant et planifier les étapes d'apprentissage • réfléchir à l'apprentissage de différentes langues		1
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage		2
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(5)**
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps		1
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			**8**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	3
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	3
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interaction orales			**13**
2.1. Production orale	• se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions • veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques	• parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues • savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation,…	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(13)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• être capable de passer un entretien d'embauche	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes • (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	• reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	4
1. Réception			**10**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	• être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	4
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			**5**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actualité et médias	• comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture	• connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science, environnement et culture	• identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	• établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littérature et autres arts	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction • analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	2
4. Réflexion linguistique et stratégies			**3**
4.2. Stratégies de réception	• appliquer une série de stratégies de compréhension (p. ex. identifier des mots clés lors des activités d'écoute et de lecture ou déduire la signification d'un mot à partir du contexte) • appliquer des stratégies de lecture ciblées telles que la lecture rapide, la lecture sélective, la lecture en diagonale, la construction de suppositions ou d'hypothèses intelligentes concernant la suite du texte • utiliser les dictionnaires et les médias électroniques de manière adéquate comme outils d'aide à l'apprentissage		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies (suite)			**(3)**
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)		1
4.4. Stratégies d'interaction	• conduire des entretiens simples sur des thèmes connus ou qui présentent un intérêt personnel • répéter une partie de ce qui a été dit • demander à autrui d'expliquer ce qui a été dit • appliquer des stratégies paralinguistiques à dessein telles que la mimique, la gestuelle et le langage du corps	• développer des stratégies de compensation (fillers, paraphrase et reformulation)	1
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			**10**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	4
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interaction orales			**10**
2.1. Production orale	• se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions • veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques	• parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues • savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation,…	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(10)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• être capable de passer un entretien d'embauche	3
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes • (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	• reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	2
1. Réception			**9**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	• être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	3
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée		6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			**9**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actualité et médias	• comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture	• connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science, environnement et culture	• identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	• établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littérature et autres arts	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction • analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	3
6.3. Economie et société	• comparer des formes d'organisation connues grâce à leur propre expérience en économie et société avec des phénomènes correspondants dans la langue cible • présenter à des profanes les grandes lignes des aspects de la Suisse en tant que pays multilingue avec ses diverses spécificités culturelles et économiques	• comparer le système éducatif, sanitaire, politique et économique suisse à celui des pays anglophones	3

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Réflexion linguistique et stratégies			**1**
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)		1
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

Domaine fondamental : Anglais
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Production et interaction écrites			**10**
3.1. Production écrite	• appliquer les règles d'orthographe et de mise en page de sorte que les textes soient compréhensibles • rédiger des textes simples et ayant trait à des thèmes connus • rédiger de brefs rapports dans un format standard usuel afin de transmettre des informations spécialisées et de justifier des actions	• décrire des choses ou des événements du quotidien, des lieux, des gens, des sentiments et résumer des textes	4
3.2. Interaction écrite	• échanger des informations simples de portée immédiate dans des lettres et des communiqués • rédiger des notes avec des informations simples	• écrire des courriels, des lettres formelles et informelles et travailler les bases de la correspondance commerciale	4
3.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : par écrit, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• noter avec des formulations simples ou à l'aide d'un dictionnaire, les contenus principaux de textes oraux et écrits connus, à l'intention d'autres personnes, selon la situation, dans la langue commune ou dans leur propre langue	• développer un vocabulaire spécifique aux métiers de la nature	2
2. Production et interaction orales			**11**
2.1. Production orale	• se débrouiller dans des situations au quotidien, à l'aide du vocabulaire à disposition avec quelques hésitations ou à l'aide de paraphrases • présenter des thèmes relevant de leur intérêt personnel ou des domaines spéciaux du champ professionnel et répondre aux questions • veiller à une expression compréhensible et utiliser correctement les principales règles phonétiques	• parler spontanément lors de contacts directs, au téléphone, en voyage, avec des hôtes ou des collègues • savoir utiliser un logiciel de lecture de texte ou autre application de translation,…	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Production et interaction orales (suite)			**(11)**
2.2. Interaction orale	• utiliser une large gamme de moyens linguistiques simples (vocabulaire, idiomes, structures) de manière correcte et flexible afin de permettre aux personnes en formation de s'exprimer de manière adaptée sans pauses dérangeantes pour la situation et l'interlocuteur • participer à des entretiens et à des discussions professionnelles concernant des thèmes connus, exprimer leur opinion personnelle et échanger des informations • coopérer de manière ciblée, participer à des entretiens de service (terminologie selon le CECR) en justifiant et en expliquant leur propre opinion • conduire des interviews en récoltant des informations détaillées et en résumant des déclarations • maîtriser également des situations un peu moins habituelles (p. ex. expliquer une situation problématique ou formuler une réclamation)	• être capable de passer un entretien d'embauche	4
2.3. Traduction / médiation (terminologie selon le CECR : oralement, dans sa propre langue ou dans la langue cible)	• reproduire, à l'aide de formulations simples ou de paraphrases des déclarations importantes relatives à des thèmes personnels ou intéressants pour d'autres personnes • (p. ex. le bulletin météorologique ou des instructions techniques) en fonction de la situation, dans la propre langue ou dans la langue cible.	• reformuler ou simplifier un message factuel ou littéraire	2
1. Réception			**9**
1.1. Compréhension orale et compréhension visuelle et orale	• identifier le message principal et les différents éléments d'informations spécialisées relatives à des thèmes professionnels ou à la vie quotidienne (p. ex. comprendre le mode d'emploi pour des appareils ou repérer les principaux points présentés lors des informations à la radio)	• être capable de comprendre des locuteurs avec différents accents	3
1.2. Compréhension écrite	• explorer des textes connus à la recherche des informations souhaitées afin de résoudre une tâche donnée	• étudier des textes concernant des domaines abordés en classe	6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Culture et compréhension interculturelle			**8**
6.1. Environnement personnel et professionnel	• comparer des expériences faites dans leur environnement habituel avec des rapports sur des évènements ou des situations semblables issues de cultures étrangères		1
6.2. Actualité et médias	• comprendre les grandes lignes du paysage médiatique dans la langue cible • identifier les caractéristiques des rapports sur les questions d'actualité dans les médias de la langue cible et les comparer avec la perception des faits dans leur propre culture	• connaître les médias majeurs des pays anglophones afin de se documenter et/ou de s'informer	1
6.5. Science, environnement et culture	• identifier des analogies et des différences dans les rapports des médias concernant les questions scientifiques, environnementales et culturelles	• établir des liens avec la Genève internationale	1
6.6. Littérature et autres arts	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons et formuler leurs propres réactions. • décrire selon des instructions des exemples des arts visuels et de la cinématographie et formuler des observations et des impressions • classer des œuvres dans le contexte sociétal et historique	• lire et décrire des textes littéraires courts, des bandes dessinées et des chansons ainsi que de la non-fiction • analyser simplement des images, des peintures, des séquences vidéo, des films et des articles de journaux	3
6.4. Droit et Etat	• comparer les grandes lignes de l'organisation étatique et du système législatif de la Suisse avec des éléments semblables dans les pays de la langue cible		2
4. Réflexion linguistique et stratégies			**1**
4.3. Stratégies de production	• utiliser de manière créative le matériel linguistique disponible afin de découvrir d'autres moyens d'expression • planifier le processus d'écriture (c'est-à-dire appliquer des stratégies de production écrite telles que le brainstorming, la structuration des idées, l'élaboration et le remaniement d'une première version)		1

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Caractéristiques socio-culturelles			**1**
5.1. Différences socioculturelles et conventions de politesse	• identifier les principales différences socio-culturelles (coutumes, manières de penser, attitudes) entre la communauté linguistique étrangère et la leur et agir de manière appropriée • appliquer les principales règles de politesse (p. ex. les formules de politesse pour saluer et remercier)		1

2.4. Mathématiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Objectifs généraux	• La branche fondamentale « Mathématiques » transmet des connaissances, des capacités et des aptitudes spécifiques et interdisciplinaires. Elle apprend aux personnes en formation à analyser, à traiter et à résoudre des problèmes. De ce fait, l'approche exacte et logique, l'attitude critique et l'utilisation précise de la langue sont tout autant exercées que la vivacité d'esprit, la concentration et la persévérance. En encourageant la réflexion logico-mathématique, les mathématiques apportent une contribution essentielle à la formation et à la culture. • L'enseignement permet aux personnes en formation de se familiariser avec les méthodes spécifiques des mathématiques. Les moyens auxiliaires techniques actuels (calculatrice, ordinateur) permettent de visualiser les mathématiques et encouragent l'exploration de situations mathématiques. • La branche fondamentale « Mathématiques » développe aussi des compétences telles que la capacité d'abstraction, d'argumentation et de résolution expérimentale de problèmes et génère ainsi chez les personnes en formation la compréhension mathématique requise pour entamer des études HES.
Compétences transdisciplinaires	• Capacité de réflexion : penser et évaluer de manière différenciée et critique ; argumenter de manière logique ; représenter et analyser de manière critique des modèles mathématiques (formules, équations, fonctions, formes géométriques, représentations structurées, planification de tâches mathématiques • Compétence linguistique : perfectionner sa compétence linguistique générale à l'oral et à l'écrit en mathématiques en tant que vocabulaire formel ; traduire des expressions courantes en langage mathématique et inversement ; s'exprimer avec aisance et de manière compréhensible avec des spécialistes et des profanes par exemple lors d'un travail interdisciplinaire • Comportement en situation d'apprentissage et de travail : développer la persévérance, le soin, la capacité de concentration, le souci de l'exactitude et la résolution de problèmes par la rigueur mathématique ; s'approprier de nouvelles connaissances sans perdre sa curiosité ni sa volonté de rendement
Compétences spécifiques	Dans la branche « Mathématiques », les compétences spécifiques ci-après doivent être atteintes : • comprendre, formuler, interpréter, illustrer et expliquer des lois mathématiques • effectuer des calculs numériques et symboliques en tenant compte des règles • mettre judicieusement à profit les moyens auxiliaires • traiter des problèmes interdisciplinaires avec des méthodes mathématiques

Matériel
calculatrice avec CAS et fonctions graphiques (modèle de type TI-89)
Manuels, documents et livres, suggestions de support de cours :

Obligatoire :

- Formulaires et tables / CRM

Suggestions de support de cours :

- **STUDER**, **Kurt** et **FROMMENWILER, Peter,** *Algèbre et analyse de données*, Cornelsen Schulverlage Schweiz AG
- **STUDER**, **Kurt** et **FROMMENWILER**, **Peter**, *Géométrie* (géométrie plane, trigonométrie, géométrie vectorielle, géométrie de l'espace), Cornelsen Schulverlage Schweiz AG
- **SWOKOWSKI**, **Earl W.** et **COLE**, **Jeffrey A.,** *Algèbre*, éd. LEP
- **SWOKOWSKI**, **Earl W.** et **COLE**, **Jeffrey A**, Trigonométrie, géométrie vectorielle et analytique. éd. LEP
- **ASSOCIATION "SÉSAMATH SUISSE ROMANDE",** *Sésamath, les mathématiques pour tous* : http://sesamath.ch/ (version PDF ou OpenOffice téléchargeable)
- **BOVET**, **Hubert**, Algèbre, calcul littéral, Equations, éd. Polymaths
- **FAVRE**, **Jean-Pierre**, *Mathématiques de gestion*, éd. Digilex
- **MARTHALER Hans** et **JAKOB Benno**, Mathematik 1. Algebra für Berufsmaturitätsschulen, hep verlag ag
- **MARTHALER Hans** et **JAKOB Benno**, Mathematik 2. Geometrie für Berufsmaturitätsschulen, hep verlag ag
- **COLLECTIF, SOCIÉTÉ SUISSE DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES**, FUNDAMENTUM de mathématiques, éd. Tricorne :

  Géométrie vectorielle et analytique plane - CRM N° 23
  Géométrie vectorielle et analytique de l'espace - CRM N° 24
  Analyse - CRM N° 25
  Notions élémentaires - CRM N° 27

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	• L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. • On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives écrites par semestre.
Examen de MP écrit Partie 1	• La durée de l'examen est de 60 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2. • Aucun moyens auxiliaire, ni calculatrice ne sont autorisés.
Examen de MP écrit Partie 2	• La durée de l'examen est de 60 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2. • Seuls un recueil de formules et une calculatrice avec CAS et fonctions graphiques (modèle type TI-89) sont autorisés.

Domaine fondamental : Mathématiques
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Arithmétique / algèbre			**30**
1.1. Bases	• identifier la structure d'expressions algébriques et en tenir compte lors de calculs ou de transformations		4
1.2. Nombres et opérations de base correspondantes	• comprendre la structure des nombres (signe, valeur absolue, arrondi, relations d'ordre) et classer les nombres en fonction de leur nature ($\mathbb{N}$, $\mathbb{Z}$, $\mathbb{Q}$, $\mathbb{R}$) • effectuer des opérations de base sur différents ensembles de nombres en respectant les règles (règle des signes, hiérarchie des opérations) (aussi sans moyens auxiliaires)		6
1.3. Opérations de base avec des termes algébriques	• manipuler des termes algébriques en respectant les règles en vue d'effectuer les opérations de base, sans division polynomiale (aussi sans moyens auxiliaires), décomposer des polynômes du second degré en facteurs linéaires (aussi sans moyens auxiliaires)		10
1.4. Puissances	• comprendre et appliquer les règles des puissances et les appliquer à des exemples simples (aussi sans moyens auxiliaires)	• utiliser les puissances pour déterminer le nombre de nénuphars après n jours, sachant qu'on a démarré avec un nénuphar et qu'un nénuphar se dédouble en un jour • de l'infiniment grand à l'infiniment petit, exploiter les notations et les propriétés des puissances dans l'étude des grandeurs (astronomie, microscopie, molécules,…)	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Géométrie			**10**
5.1. Bases	• faire une esquisse de l'exercice proposé permettant de confirmer un résultat calculé		3
5.2. Géométrie du plan et de l'espace	• décrire des situations géométriques d'objets élémentaires (carré, rectangle, triangle quelconque, triangle particulier, parallélogramme, losange, trapèze, cercle, prisme, cylindre, pyramide, cône, sphère) et déterminer algébriquement les relations • calculer leurs caractéristiques (hauteurs, médiane, bissectrice, médiatrice, ligne médiane dans le trapèze, corde, sécante, tangente, secteur, segment, angle) ainsi que leurs relations (périmètre, aire, distance) • utiliser la similitude pour des calculs • estimer des tailles, des aires et des volumes par des méthodes d'approximation	• Pythagore, hauteur, Euclide, Thalès, angles inscrits, aires: calculer des longueurs et des aires et donner les résultats en valeur exacte (sans calculatrice)	7

Domaine fondamental : Mathématiques
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Géométrie			**5**
5.2. Géométrie du plan et de l'espace	• décrire des situations géométriques d'objets élémentaires (carré, rectangle, triangle quelconque, triangle particulier, parallélogramme, losange, trapèze, cercle, prisme, cylindre, pyramide, cône, sphère) et déterminer algébriquement les relations • calculer leurs caractéristiques (hauteurs, médiane, bissectrice, médiatrice, ligne médiane dans le trapèze, corde, sécante, tangente, secteur, segment, angle) ainsi que leurs relations (périmètre, aire, distance) • utiliser la similitude pour des calculs • estimer des tailles, des aires et des volumes par des méthodes d'approximation	• Pythagore, hauteur, Euclide, Thalès, angles inscrits, aires: calculer des longueurs et des aires et donner les résultats en valeur exacte (sans calculatrice)	5
1. Arithmétique / algèbre			**10**
1.5. Logarithmes en base 10	• convertir une équation exponentielle en l'équation logarithmique correspondante et inversement : $ax = b \Leftrightarrow x = \log10(b) / \log10(a)$ où $a, b \in \mathbb{R}^*+$, $a \neq 1$ • savoir lire et utiliser les échelles logarithmiques	• utilisation des logarithmes en chimie pour mesurer le pH d'une solution	10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Equations et systèmes d'équations			**25**
2.1. Bases	• formuler des situations données sous forme d'équation ou de système d'équations • comprendre et utiliser les équivalences algébriques • déterminer le type d'une équation et en tenir compte pour sa résolution, appliquer des méthodes de résolution et de reformulation pour parvenir au résultat et vérifier les solutions		5
2.2. Equations	• résoudre des équations linéaires et quadratiques (aussi sans moyens auxiliaires) • résoudre des équations élémentaires contenant des puissances à exposants entiers et rationnels (aussi sans moyens auxiliaires) • résoudre des équations élémentaires contenant des exponentielles (aussi sans moyens auxiliaires)	• exploiter les notions de mouvements, mélanges et épargne • résoudre des équations en fonction des différents paramètres dans des exemples de diffusion de médicaments, croissances bactériennes, décomposition radioactive,…	20

Domaine fondamental : Mathématiques
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Géométrie			**15**
5.3. Trigonométrie	• effectuer des calculs dans le triangle rectangle et dans le triangle quelconque à l'aide de fonctions trigonométriques • lire approximativement les valeurs des fonctions sinus, cosinus et tangente pour n'importe quel angle sur le cercle unitaire (aussi sans moyens auxiliaires)		15
2. Equations, inéquations et systèmes d'équations			**10**
2.3. Systèmes d'équations linéaires	• résoudre un système d'équations linéaires à deux variables (aussi sans moyens auxiliaires) • illustrer graphiquement et interpréter l'ensemble des solutions d'un système d'équations linéaires à deux variables (aussi sans moyens auxiliaires)		10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Fonctions			**15**
3.1. Bases	• comprendre et expliquer les fonctions réelles comme une correspondance / application d'un ensemble de définition D vers un ensemble image E • expliquer avec des fonctions comment la modification d'une grandeur indépendante influe sur une grandeur dépendante et saisir de ce fait le lien en tant qu'ensemble • lire, écrire et interpréter des fonctions réelles sous forme verbale, sous forme de tableau, de graphe (dans un repère cartésien) et (en partie) sous forme analytique avec divers symboles pour les arguments et les valeurs • utiliser les équations de fonction, les tableaux de valeurs et les graphes en fonction du contexte • lire et écrire des fonctions réelles ($f: D \to E$) en utilisant différentes notations: - application $x \mapsto f(x)$ - équation de la fonction $f: D \to E$ par $y = f(x)$ - élément de la fonction $f(x)$ visualiser et interpréter des équations à l'aide de fonctions • déterminer de manière graphique et numérique les intersections de graphes de fonctions		8
3.2. Graphes de fonctions	• reconnaître le graphe d'une fonction élémentaire • esquisser le graphe d'une fonction élémentaire à partir de son équation		7

Domaine fondamental : Mathématiques
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Fonctions			**35**
3.2. Graphes de fonctions	• reconnaître le graphe d'une fonction élémentaire • esquisser le graphe d'une fonction élémentaire à partir de son équation		1
3.3. Fonctions du 1er degré	• visualiser le graphe d'une fonction du 1er degré comme une droite (aussi sans moyens auxiliaires) • interpréter géométriquement les coefficients de la fonction (pente, ordonnée à l'origine) (aussi sans moyens auxiliaires)	• tirer profit des propriétés des fonctions du 1er degré pour traiter la proportionnalité, la croissance • utilisation des fonctions du 1er degré pour comparer les coûts de différentes assurances maladie (franchise, primes)	10
3.4. Fonctions quadratiques	• expliquer la différence entre les différentes représentations de la fonction et passer de l'une à l'autre (forme générale, en fonction des zéros (factorisation) et en fonction de l'extremum) (aussi sans moyens auxiliaires) • interpréter géométriquement les différentes représentations de la fonction (convexité, zéros, extremum, ordonnée à l'origine) (aussi sans moyens auxiliaires) • résoudre des problèmes de valeurs extrêmes (aussi sans moyens auxiliaires)	• mouvement et balistique : utilisation des fonctions affines et quadratiques pour décrire un mouvement ou un tir	12
3.5. Fonction exponentielle	• interpréter les coefficients a, b et c de la fonction exponentielle $f : x \mapsto a \cdot eb.x + c$ (processus de croissance, de désintégration et de saturation) (aussi sans moyens auxiliaires) • représenter graphiquement des fonctions exponentielles du type : $f : x \mapsto ax$ où $a \in \mathbb{R}+^*$, $a \neq 1$ (aussi sans moyens auxiliaires) visualiser le graphe d'une fonction exponentielle (aussi sans moyens auxiliaires) • visualiser le graphe d'une fonction exponentielle (aussi sans moyens auxiliaires)	• utilisation des logarithmes et des exponentielles pour la demi-vie, les pH et les datations	12

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données et calcul des probabilités			**5**
4.1. Bases	• expliquer les concepts de base de l'analyse de données [population, données brutes, échantillon, taille d'échantillon, rang (statistiques d'ordre)] • utiliser un tableur pour effectuer l'analyse descriptive et l'exploitation de données • discuter de la récolte et de la qualité des données		5

Domaine fondamental : Mathématiques
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	40	40	40	-	40	40	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données et calcul des probabilités			**40**
4.1. Bases	• expliquer les concepts de base de l'analyse de données [population, données brutes, échantillon, taille d'échantillon, rang (statistiques d'ordre)] • utiliser un tableur pour effectuer l'analyse descriptive et l'exploitation de données • discuter de la récolte et de la qualité des données		3
4.2. Représentations graphiques	• caractériser des données univariées (par catégories, discrètes, continues), les ordonner, les classer (statistiques d'ordre, répartition par classe) et les visualiser (diagramme en bâtons, diagramme circulaire, histogramme, boîte à moustaches (boxplot)) • caractériser et interpréter des représentations graphiques (symétrique, asymétrique, unimodale, multimodale) • caractériser, visualiser et interpréter des données bivariées • choisir la représentation graphique appropriée en fonction de la situation		15
4.3. Mesures	• calculer et interpréter les mesures de tendance centrale (moyenne, médiane, mode) et de dispersion (écart-type, intervalle interquartile) de petits échantillons (aussi sans moyens auxiliaires) et de grands échantillons (avec moyens auxiliaires), et vérifier la plausibilité de ces mesures • choisir la mesure appropriée en fonction de la situation		10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Analyse de données et calcul des probabilités (suite)			**(40)**
4.4. Bases du calcul des probabilités	• expliquer l'expérience aléatoire comme modèle des processus aléatoires dans le monde réel • reconnaître et expliquer la relation entre les grandeurs modélisées « probabilité », « espérance mathématique » et « écart-type » et les grandeurs empiriques correspondantes « fréquence », « moyenne arithmétique » et « écart-type empirique »	• calculer et interpréter l'espérance mathématique dans des exemples tels que la Loterie à numéros, Euromillion,…	12

3. DOMAINE SPECIFIQUE

Le domaine spécifique englobe deux branches spécifiques tel qu'exigé par le Plan d'Etudes Cadre fédéral de l'orientation MP1 NPA :

- Sciences naturelles I – biologie et chimie
- Sciences naturelles II – physique

Ces deux branches spécifiques dépendent étroitement des formations professionnelles initiales CFC du domaine de la nature. Elles sont également axées sur le domaine de la gestion de la nature, de l'agiculture et économie forestière des HES apparentées.

Domaine spécifique : 440 périodes d'enseignement réparties sur 8 semestres										
	Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
Sciences Naturelles 1	Biologie	-	-	-	*	40	40	40	40	280
	Chimie	-	-	-	*	20	20	40	40	
Sciences Naturelles 2	Physique	-	-	-	*	40	40	40	40	160

* Stage CFC en entreprise

3.1. Branche 1 : Sciences naturelles 1

Nombre de périodes								
Semestre n°	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Biologie	-	-	-	-	60	60	80	80
Chimie	-	-	-	-	20	20	40	40

Objectifs généraux	• L'enseignement des sciences naturelles comprend la biologie, la chimie et la physique et a pour but de développer et de stimuler la curiosité des personnes en formation pour des phénomènes quotidiens. Il affine l'observation, l'analyse, l'abstraction, l'interprétation et la réflexion logique et permet un raisonnement déductif. • L'enseignement est organisé selon trois grands domaines: « nature », « sciences » et « homme » : - Nature : les personnes en formation se familiarisent avec les processus qui se déroulent dans la nature. Elles affinent leur vision d'ensemble de ces processus et sont encouragées à adopter des comportements respectueux de l'environnement. - Sciences : Les personnes en formation sont initiées à la réflexion scientifique, associant rigueur et exactitude, ainsi qu'à sa méthode de travail, couplant expérimentation, modélisation et application. Elles acquièrent les références de base pour s'engager dans une réflexion personnelle en matière d'enjeux technologiques et environnementaux dans une optique de développement durable. - Homme : les personnes en formation se reconnaissent dans la relation avec les sciences naturelles et acquièrent des références de base sur la préservation de l'être humain et de son environnement. • L'enseignement de la biologie donne un éclairage scientifique sur le phénomène de la vie. Les personnes en formation intègrent les principes qui régissent le fonctionnement des êtres vivants et qui influent sur les relations de l'être humain avec les autres créatures et avec son milieu. • L'enseignement de la chimie donne les bases de la structure, des propriétés et de la transformation des matières et élargit ainsi les connaissances scientifiques et la vision du monde des personnes en formation. Des phénomènes observables au quotidien sont expliqués, présentés et rendus intelligibles, notamment par l'étude des modèles atomiques et moléculaires. • L'enseignement de la physique aide à comprendre les phénomènes naturels et à les considérer dans une vision d'ensemble plus large. Les personnes en formation comprennent les lois de la physique par l'expérimentation et les appliquent par le calcul mathématique. • Dans l'ensemble, l'enseignement de ces disciplines apporte aux personnes en formation les bases de la culture scientifique et fait progresser leur compréhension de l'importance et de la signification des sciences naturelles dans leur relation à la société, à la technique, à l'environnement, à l'économie et à la politique. Les personnes en formation acquièrent les outils conceptuels nécessaires pour échanger entre elles sur des thèmes scientifiques et s'engagent ainsi dans des débats de portée sociétale. • De manière générale, les sciences sont au coeur des développements technologiques et de la problématique de leur mise en œuvre (production, exploitation, élimination). Elles représentent une opportunité privilégiée pour aborder de manière transversale et interdisciplinaire des questions relatives au développement durable.

Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • *Capacité de réflexion* : étudier des phénomènes, les mettre en lien et les examiner d'un point de vue global ; se faire une opinion sur un thème d'actualité ; discuter des questions d'éthique dans la relation entre sciences expérimentales, humanité et environnement ; faire preuve d'esprit critique vis-à-vis des informations véhiculées par les médias. • *Compétence sociale :* effectuer des tâches en équipe. • *Compétence linguistique* : utiliser les termes scientifiques de manière claire et précise ; comprendre et résumer des textes scientifiques simples ; s'exprimer et discuter dans différents langages techniques. • *Capacité à s'intéresser :* développer un intérêt et de la curiosité pour les questions scientifiques ; s'ouvrir aux questions d'environnement, de technologie, de développement durable et de santé, ainsi qu'à d'autres problèmes de société. • *Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC*) : rechercher des informations de manière ciblée sur les thèmes scientifiques, notamment en sciences naturelles.
Domaines d'études et compétences spécifiques	Les compétences spécifiques de base sont les compétences minimales que les personnes en formation doivent avoir acquises à la fin de leur cursus de maturité professionnelle. Les compétences de base ci-après sont développées dans la branche « Sciences naturelles » : • appliquer le système international des unités (SI) au calcul de grandeurs physiques et effectuer les conversions d'unités nécessaires • prédire l'ordre de grandeur des résultats et en évaluer la pertinence • décrire des phénomènes naturels à l'aide de concepts scientifiques • interpréter de manière qualitative les informations des représentations graphiques et en particulier les notions de pente et d'intégrale • utiliser les modèles scientifiques dans les limites de leur domaine d'application • décrire de façon autonome une observation scientifique

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	• L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. • On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives par semestre.
Examen de MP écrit	• L'examen total a une durée totale de 150 minutes. • Il est scindé en deux parties, biologie et chimie. • La durée de la partie d'examen de biologie est de 90 minutes. • La durée de la partie d'examen de chimie est de 60 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2 (et/ou intercantonal) • Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés.
Evaluation	• L'évaluation est proportionnelle à la durée de chaque partie d'examen.

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Biologie

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Références, documents et livres de biologie / Sites Web :

- MIRAM, Wolfgang et SCHARF, Karl-Heinz, Adaptation et révisions scientifiques Denise Studemann et Peter Landolt, Biologie des molécules aux écosystèmes, LEP, Loisirs et Pédagogie, 1998 (ISBN n° 2-606-00656-9)
- VOGEL, Gunther et ANGERMANN, Hartmut, Atlas de la biologie, Editions Livre de Poche, Coll. Pochothèque, 1994 (ISBN n° 2253064513)
- CAMPBELL, Neil A. et REECE, Jane B., traduction Richard Mathieu, Biologie, De Boeck Université, 2004 (ISBN n° 2-8041-4478-X)
- SOLTNER, Dominique, Les bases de la production végétale, tome III, La plante et son amélioration, Editions Sciences et techniques agricoles, 2012, 6e édition (EAN13 : 9782907710169)
- FISCHESSER, Bernard et DUPUIS-TATE, Marie-France, Le guide illustré de l'écologie, Editions de la Martinière, 2007 (EAN13 :9782732434285)
- MENCHE, Nicole, Anatomie Physiologie Biologie, 4e édition, Paris, Maloine, 2009 (ISBN n° 978-2-224-03076-6)

- Le sang : une brochure d'enseignement pour le cours de biologie, éditée par Transfusin CRS Suisse et Swiss Blood Stem Cells, à commander à l'adresse suivante http://www.blutspende.ch/fr/a-propos-du-sang/pdf-materiel-pedagogique/ ou en téléchargement à l'adresse http://www.globe-swiss.ch/fr/
- http://bioutils.unige.ch/
- http://www.rts.ch/decouverte/
- www.gene-abc.ch/fr.html
- http://www.universcience.tv/
- http://education.francetv.fr
- http://sciencetonnante.wordpress.com
- http://www.lesite.tv/ abonnement par établissement en fonction du nombre d'étudiant
- BOURBONNAIS, Gilles Pr, Cegep Sainte-Foy, PowerPoint, droits d'accès à négocier
- www.cea.fr
- www.educanet2.ch
- http://www.snv.jussieu.fr/bmedia/
- http://www.rfi.fr/science
- http://www.science-television.com/ liste et bandes annonces des films scientifiques, références disponibles pour l'achat
- http://boutique.arte.tv/ achat et location de films et documentaires scientifiques
- http://videotheque.cnrs.fr/ visionnement en ligne et achat
- Exploiter la multiplicité mouvante et dynamique de YouTube, avec par exemple: http://highered.mheducation.com/sites/0072495855/student_view0/chapter2/animation__how_diffusion_works.html

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Biologie
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Botanique			**30**
2.1. Systématique	• caractériser les plantes et subdiviser les spermatophytes		3
2.2. Anatomie et croissance des plantes	• décrire la structure et la croissance des tiges, des feuilles et des racines • Décrire la croissance secondaire en diamètre (p. ex. chez l'aristoloche ou l'épicéa)		5
2.3. Nutrition des plantes	• citer les modes de nutrition • décrire l'absorption de nutriments, la mobilisation des réserves et leur importance		4
2.4. Osmose et processus de transport membranaire	• décrire les processus de diffusion dans les gaz et les liquides • expliquer les échanges gazeux au niveau des feuilles • expliquer la fonction des stomates • expliquer l'osmose au travers d'une expérimentation sur un modèle • décrire l'osmose et ses conséquences (turgescence, flétrissement, plasmolyse, déplasmolyse)		4
2.5. Transport de matières et équilibre hydrique	• expliquer la transpiration et son importance durant la journée • décrire le transport des substances assimilées		4

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Botanique (suite)			**(30)**
2.6. Métabolisme énergétique	• formuler l'équation globale et décrire le processus de la photosynthèse • décrire l'importance de la respiration cellulaire et de la fermentation alcoolique et lactique, formuler leur équation globale et indiquer les différences • expliquer les rôles complémentaires de la photosynthèse et de la respiration cellulaire dans le métabolisme énergétique		6
2.7. Croissance des plantes	• expliquer l'influence des facteurs de croissance tels que la lumière et la température sur les plantes		4
3. Microbiologie			**10**
3.1. Systématique	• distinguer les caractéristiques principales et les groupes de micro-organismes • expliquer le développement des microorganismes		3
3.5. Génie génétique	• définir les notions de biotechnologie, de technologie de la reproduction et de génie génétique • décrire les approches et les méthodes du génie génétique à partir d'exemples (ex. maïs Bt, insuline humaine) • discuter des chances et des risques du génie génétique pour l'environnement et l'être humain		7

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Biologie
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Microbiologie (suite)			**20**
3.2. Bactéries	• indiquer la distribution, l'importance et les conditions de croissance • comparer les bactéries à Gram positif et négatif • expliquer les différentes phases de la courbe de croissance • dessiner les plans d'organisation des bactéries • décrire la formation des endospores • citer des maladies infectieuses bactériennes et indiquer leurs traitements possibles (antibiotiques)		7
3.3. Virus	• décrire les propriétés et l'importance des virus • dessiner les plans d'organisation des virus • expliquer le cycle de vie des bactériophages et des rétrovirus (p. ex. VIH) • expliquer les défenses immunitaires dans l'exemple de la grippe et du VIH (SIDA) • citer des maladies infectieuses virales		7

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Microbiologie (suite)			**(20)**
3.4. Champignons	• décrire les caractéristiques principales, la distribution, les modes de vie et l'importance des champignons • énumérer des représentants des champignons inférieurs et supérieurs (ascomycètes et basidiomycètes) • décrire l'importance et la structure des levures • citer les fonctions de la reproduction sexuée et asexuée • expliquer le cycle de développement des champignons à l'aide d'exemples (p. ex. mildiou de la pomme de terre, tavelure du pommier, rouille grillagée du poirier)		6
5. Ecologie			**20**
5.1. Ecosystème	• définir un écosystème • illustrer le mode de fonctionnement d'un écosystème à l'aide d'exemple (p. ex. étang, forêt) • expliquer le flux d'énergie et les cycles (eau, carbone, azote) • dessiner les chaînes alimentaires (au niveau trophique) et les pyramides écologiques • donner des exemples d'écologie des populations		7
5.2 Diversité biologique (biodiversité)	• décrire l'importance de la biodiversité et leurs possibilités • discuter des développements de la diversité biologique au niveau national ou planétaire à l'aide d'exemples		6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Ecologie (suite)			**(20)**
5.3. Aperçu durabilité	• analyser les perturbations des équilibres (ex. effet de serre) et présenter des actions • expliquer la durabilité et en discuter à partir d'exemples concrets		7

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Biologie
Semestre 7

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Concepts généraux			**35**
1.1. Systématique	• classer les êtres vivants en règnes et citer les • principales caractéristiques de chaque règne		6
1.2. Évolution	• expliquer les étapes principales de l'origine de la vie • discuter de la théorie générale de l'évolution		8
1.3. Biologie cellulaire	• identifier les différences de structure cellulaire (procaryotes, eucaryotes, cellules animales et végétales) et décrire les organites et leurs fonctions • préparer des coupes biologiques et les observer au microscope • différencier les groupes de substances (protéines, acides nucléiques, lipides et glucides) • décrire le cycle cellulaire, la mitose, la méiose, l'allongement cellulaire et la différenciation cellulaire		21
4. Biologie humaine			**5**
4.1. Appareil locomoteur	• nommer les principales parties du squelette • décrire la structure et la fonction des muscles et du sarcomère • décrire les fonctions des articulations • expliquer la composition chimique et la structure fine des os • décrire la réaction du muscle à l'effort		5

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Biologie
Semestre 8

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Biologie humaine (suite)			**40**
4.2 Respiration et circulation sanguine	• décrire les organes respiratoires et le mécanisme de la respiration et expliquer les causes et les conséquences des maladies importantes • expliquer l'influence de l'altitude sur la respiration • décrire les organes de la circulation sanguine et la mécanique de la pompe cardiaque • expliquer le lien entre la respiration, la circulation sanguine et la fonction musculaire		8,5
4.3. Alimentation, digestion et excrétion	• expliquer la structure et la fonction de l'appareil digestif • indiquer les rôles des glandes annexes (foie, pancréas) ainsi que leur importance dans le métabolisme • comprendre l'importance des glucides, des lipides, des protéines, des sels minéraux et des vitamines dans la nutrition • comprendre les troubles du métabolisme (p. ex. diabète) et l'obésité • décrire la structure des reins et de l'appareil urinaire ainsi que la formation de l'urine		9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Biologie humaine (suite 2)			**(40)**
4.4. Régulation hormonale et nerveuse et organes sensoriels	• citer les principales glandes endocrines, les hormones correspondantes et leurs fonctions • citer les mécanismes de régulation par rétroaction • décrire la structure des neurones et des nerfs • décrire la réception, la conduction et la transmission des stimuli • citer les tâches du système nerveux végétatif • expliquer le fonctionnement d'un organe sensoriel important (la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher ou le goût)		9
4.5. Défenses de l'organisme	• expliquer le rôle du système lymphatique • citer les organes du système immunitaire • décrire les mécanismes immunitaires (humoraux, cellulaires) et la phagocytose • expliquer la réponse immunitaire primaire et secondaire • expliquer l'importance de la vaccination et de l'immunisation • expliquer les effets nocifs des substances toxiques sur la santé humaine		9
4.6. Reproduction	• expliquer la formation des spermatozoïdes et des follicules • expliquer les glandes sexuelles accessoires • expliquer le cycle ovarien et utérin • expliquer la hiérarchie des hormones sexuelles		4,5

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Chimie

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20	40	40

Références pour la chimie :

- **REBSTEIN**, Martine et **SOERENSEN**, Chantal, PPUR, *Collection : Chimie*, 2e Edition, 09.08.2012, EAN13 : 9782880747848
- **MONTANGERO**, Marc, *Chimie*.Ch, Bussigny-près-Lausanne, Editions chimie.Ch, 2011 (EAN 9782889200009)
- **MC QUARRIE**, D.A.et **ROCK**, P.A., *Chimie générale*, 3ème édition, De Boeck, Université, 1992
- **DE VILLEDON DE NAIDE**, Fabienne , *cours de chimie en maturité professionnelle*, 5ème édition, 2013
- **CHANG**, Raymond et **PAPILLON** Luc, *chimie fondamentale*, LEP, Mc Graw-Hill, 1998
- **QUINTAJE**, Oscar, *cours de chimie*, 2014

Les expériences de chimie BUT :	• suivre un protocole de laboratoire et appliquer les consignes de sécurité correspondantes • utiliser le matériel de laboratoire spécifique de la chimie • comparer les résultats des expériences avec les prévisions théoriques et formuler des hypothèses pour expliquer les différences éventuelles • proposer des améliorations des protocoles • faire le lien avec des applications techniques ou des phénomènes quotidiens • La sécurité au travail (9.2) doit être traitée en classe avant de procéder à des expériences. • Les expériences peuvent être réparties sur l'ensemble de l'année en fonction des chapitres et des expériences prévues par l'enseignant.

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Chimie
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Structure de la matière			**20**
6.1. Atomes et éléments	• décrire la structure des atomes (particules élémentaires, isotopes, ions) et leurs propriétés physiques (taille, masse) • effectuer des calculs simples sur la structure des atomes (nombre de particules élémentaires, charge électrique, masse atomique) • représenter la structure électronique des atomes à l'aide du modèle de Bohr • exploiter la structure et les informations du tableau périodique des éléments	Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • analyse du spectre d'émission de flamme de substances diverses	11
6.2. Liaisons chimiques	• décrire les trois types de liaison chimique (métallique, ionique, covalente) et les utiliser pour représenter des composés chimiques simples (formules brutes, formule de Lewis)		9

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Chimie
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Structure de la matière			**10**
6.2. Liaisons chimiques	• déterminer quelques propriétés de la matière à • partir des formules chimiques (conductivité, • forces intermoléculaires, solubilité)	• présenter la notion de modèle scientifique, son intérêt, ses limites et son évolution dans l'histoire • mettre en lumière que, dans une optique scientifique, tout devrait pouvoir être remis en cause et discuté Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • conduction électrique des solutions aqueuses en lien avec le type de liaison chimique	5
6.3. Mélanges et procédés de séparation	• expliquer le concept de corps purs et l'utiliser pour décrire les principaux types de mélange • décrire au moins un procédé de séparation		5
7. Réactions chimiques			**10**
7.1. Concepts généraux	• décrire les caractéristiques principales des réactions chimiques • écrire et interpréter des équations chimiques simples • effectuer des calculs stoechiométriques simples	Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • attaque du magnésium ou du calcaire par l'acide chlorhydrique avec production d'hydrogène • réaction entre l'acétylène et l'eau	10

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Chimie
Semestre 7

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Structure de la matière			**2**
6.3. Mélanges et procédés de séparation	• réaliser des calculs de concentration (molaire et massique) simples	Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • extraction au charbon actif • chromatographie sur couche mince • production d'émulsion stabilisée • distillation • cristallisation	2
7. Réactions chimiques			**20**
7.2. Réactions acidobasiques	• écrire les équations de dissociation électrolytique des acides et des bases en solution aqueuse • expliquer le principe général de la réaction de neutralisation et écrire l'équation chimique correspondante • expliquer l'échelle de pH • énumérer les principaux acides et bases	Les travaux expérimentaux suivants conviennent à l'illustration de ce chapitre : • neutralisation de l'acide chlorhydrique par la soude caustique • création et étude des indicateurs colorés et compréhension de leur mécanisme de Fonctionnement	10
7.3. Réactions d'oxydoréduction	• expliquer le principe général de la réaction d'oxydoréduction • analyser les réactions d'oxydoréduction (bilan des charges, spontanéité, différence de potentiel) et écrire l'équation chimique correspondante		10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
6. Structure de la matière			**3**
6.1. Atomes et éléments	• écrire le principe des réactions nucléaires (fusion et fission nucléaire) et calculer le dégagement d'énergie par perte de masse		3
9. Thèmes complémentaires			**12**
9.1. Chimie de l'environnement	• décrire les polluants atmosphériques, leurs modes d'émission et d'immission ainsi que leurs effets sur l'environnement et la santé • décrire les caractéristiques principales des réactions chimiques • écrire et interpréter des équations chimiques simples • effectuer des calculs stoechiométriques simples		12

10. Expériences		**3**

Domaine spécifique : Sciences naturelles I : Chimie
Semestre 8

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	20	20	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
9. Thèmes complémentaires			**3**
9.2. Mesures de sécurité au travail	• énumérer et décrire les catégories de danger pour les produits chimiques dangereux (pictogrammes de sécurité, propriétés physiques déterminantes) • décoder une fiche de données de sécurité • expliquer les mesures de prévention et d'intervention en cas d'accident chimique		3
8. Chimie organique			**12**
8.1. Concepts généraux	• dessiner et interpréter les formules développées de composés organiques simples • déterminer la forme géométrique de composés organiques simples à l'aide du modèle tétraédrique • déterminer les isomères de structure de composés organiques simples • appliquer la nomenclature IUPAC		12
8. Chimie organique			**18**
8.2. Hydrocarbures	• expliquer l'origine et l'utilisation des hydrocarbures • expliquer et représenter graphiquement la différence entre les hydrocarbures saturés et insaturés		6

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
8. Chimie organique (suite)			**(18)**
8.3. Composés chimiques de faible poids moléculaire	• décrire les principales familles de composés organiques et dessiner le groupe fonctionnel correspondant • distinguer les différents alcools (primaires, secondaires, tertiaires) • écrire l'équation chimique d'oxydation des alcools en aldéhydes, cétones ou acides carboxyliques		6
8.4. Principaux groupes décomposés	• décrire la structure générale des corps gras (huiles, autres corps gras), des sucres (monosaccharides, disaccharides, polysaccharides) et des protéines (liaison peptidique des acides aminés)		6

10. Expériences		**7**

3.2. Branche 2 : Sciences naturelles 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Objectifs généraux	• L'enseignement des sciences naturelles comprend la biologie, la chimie et la physique et a pour but de développer et de stimuler la curiosité des personnes en formation pour des phénomènes quotidiens. Il affine l'observation, l'analyse, l'abstraction, l'interprétation et la réflexion logique et permet un raisonnement déductif. • L'enseignement est organisé selon trois grands domaines: « nature », « sciences » et « homme » : - Nature : les personnes en formation se familiarisent avec les processus qui se déroulent dans la nature. Elles affinent leur vision d'ensemble de ces processus et sont encouragées à adopter des comportements respectueux de l'environnement. - Sciences : Les personnes en formation sont initiées à la réflexion scientifique, associant rigueur et exactitude, ainsi qu'à sa méthode de travail, couplant expérimentation, modélisation et application. Elles acquièrent les références de base pour s'engager dans une réflexion personnelle en matière d'enjeux technologiques et environnementaux dans une optique de développement durable. - Homme : les personnes en formation se reconnaissent dans la relation avec les sciences naturelles et acquièrent des références de base sur la préservation de l'être humain et de son environnement. • L'enseignement de la biologie donne un éclairage scientifique sur le phénomène de la vie. Les personnes en formation intègrent les principes qui régissent le fonctionnement des êtres vivants et qui influent sur les relations de l'être humain avec les autres créatures et avec son milieu. • L'enseignement de la chimie donne les bases de la structure, des propriétés et de la transformation des matières et élargit ainsi les connaissances scientifiques et la vision du monde des personnes en formation. Des phénomènes observables au quotidien sont expliqués, présentés et rendus intelligibles, notamment par l'étude des modèles atomiques et moléculaires. • L'enseignement de la physique aide à comprendre les phénomènes naturels et à les considérer dans une vision d'ensemble plus large. Les personnes en formation comprennent les lois de la physique par l'expérimentation et les appliquent par le calcul mathématique. • Dans l'ensemble, l'enseignement de ces disciplines apporte aux personnes en formation les bases de la culture scientifique et fait progresser leur compréhension de l'importance et de la signification des sciences naturelles dans leur relation à la société, à la technique, à l'environnement, à l'économie et à la politique. Les personnes en formation acquièrent les outils conceptuels nécessaires pour échanger entre elles sur des thèmes scientifiques et s'engagent ainsi dans des débats de portée sociétale. • De manière générale, les sciences sont au coeur des développements technologiques et de la problématique de leur mise en œuvre (production, exploitation, élimination). Elles représentent une opportunité privilégiée pour aborder de manière transversale et interdisciplinaire des questions relatives au développement durable.

Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • *Capacité de réflexion* : étudier des phénomènes, les mettre en lien et les examiner d'un point de vue global ; se faire une opinion sur un thème d'actualité ; discuter des questions d'éthique dans la relation entre sciences expérimentales, humanité et environnement ; faire preuve d'esprit critique vis-à-vis des informations véhiculées par les médias. • *Compétence sociale :* effectuer des tâches en équipe. • *Compétence linguistique* : utiliser les termes scientifiques de manière claire et précise ; comprendre et résumer des textes scientifiques simples ; s'exprimer et discuter dans différents langages techniques. • *Capacité à s'intéresser :* développer un intérêt et de la curiosité pour les questions scientifiques ; s'ouvrir aux questions d'environnement, de technologie, de développement durable et de santé, ainsi qu'à d'autres problèmes de société. • *Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC*) : Rechercher des informations de manière ciblée sur les thèmes scientifiques, notamment en sciences naturelles.
Domaines d'études et compétences spécifiques	Les compétences spécifiques de base sont les compétences minimales que les personnes en formation doivent avoir acquises à la fin de leur cursus de maturité professionnelle. Les compétences de base ci-après sont développées dans la branche « Sciences naturelles » : • *appliquer le système international des unités (SI) au calcul de grandeurs physiques et effectuer les conversions d'unités nécessaires* • *prédire l'ordre de grandeur des résultats et en évaluer la pertinence* • *décrire des phénomènes naturels à l'aide de concepts scientifiques* • *interpréter de manière qualitative les informations des représentations graphiques et en particulier les notions de pente et d'intégrale* • *utiliser les modèles scientifiques dans les limites de leur domaine d'application* • *décrire de façon autonome une observation scientifique*

Références :

- **AVANZI**, **Paul**, **KESPY**, **Alain**, **PERRET-GENTIL**, **Jacques**, **PFISTNER**, **Daniel** et, **MORAZ**, **Charles**, *Physique 1, Généralités – Chaleur*, Editions LEP, 2007 (ISBN : 978-2-606-01248-9)
- **AVANZI**, **Paul**, **KESPY**, **Alain**, **PERRET-GENTIL**, **Jacques**, **PFISTNER**, **Daniel** et **MORAZ**, **Charles**, *Physique 2, Mécanique*, Editions LEP, 2007 (ISBN : 978-2-606-01249-6)
- **AVANZI**, **Paul**, **KESPY**, **Alain**, **PERRET-GENTIL**, **Jacques**, **PFISTNER**, **Daniel**,et **MORAZ**, **Charles**, *Physique 3, Energie - électricité*, Editions LEP, 2007 (ISBN : 978-2-606-01272-4)
- **AVANZI**, **Paul**, **KESPY**, **Alain**, **PERRET-GENTIL**, **Jacques**, **PFISTNER**, **Daniel**, et **MORAZ**, **Charles**, *Physique 4, Optique - ondes*, Editions LEP, 2007 (ISBN : 978-2-606-01273-1)

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	• *L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique.* • *On veillera à réaliser au minimum 3 évaluations sommatives par semestre.*
Examen de MP écrit	• *L'examen total a une durée totale de 120 minutes.* • *L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2 (et/ou intercantonal)* • *Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés.*

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Thermodynamique			**40**
1.1. Température	• définir la notion de température en termes d'agitation moléculaire et faire le lien avec les états de la matière • expliquer l'origine et le domaine d'application des échelles de température Celsius et kelvin • convertir les degrés Celsius en Kelvin et vice-versa		3
1.2. Chaleur	• définir la notion de chaleur en termes de transfert d'agitation moléculaire et expliquer la relation existant entre chaleur et température • calculer des bilans thermiques et des températures d'équilibre avec et sans changement d'état en utilisant les notions de chaleur massique, de capacité calorifique et de chaleur latente • représenter graphiquement l'évolution de température correspondante • calculer des productions d'énergie à l'aide du concept de pouvoir calorifique et tenir compte des rendements • décrire les potentialités des énergies renouvelables et les comparer aux autres modes de production d'énergie (hydraulique, éolienne, solaire, pompe à chaleur, biogaz, couplage chaleur-force, nucléaire) • distinguer les différents modes de transfert de chaleur		29

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Thermodynamique (suite)			**(40)**
1.3. Phénomènes de dilatation	• décrire les phénomènes de dilatation (linéaire et volumique) en fonction de la température • décrire les dilatations des solides, des liquides et des gaz • appliquer la loi des gaz parfaits pour calculer les variations de pression, de température et de volume des gaz, à quantité de matière égale		8

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Electricité			**20**
4.1. Électricité	• décrire la nature de la charge électrique • (origine, unité, valeur de la charge élémentaire) • définir et caractériser les principales grandeurs physiques de l'électricité (charge, tension, intensité de courant, énergie et puissance) • calculer la résistance d'un conducteur • effectuer des calculs dans des circuits électriques simples avec résistance en parallèle et en série • énumérer les principaux dangers de l'électricité et les moyens de s'en prévenir		20
2. Mécanique			**20**
2.1. Cinématique du centre de masse	• définir la notion de centre de masse, de trajectoire, de vitesse et d'accélération • représenter la vitesse sous forme vectorielle et l'utiliser pour calculer des mouvements absolus et relatifs • résoudre des problèmes de mouvements dans les cas suivants: mouvement rectiligne uniforme, mouvement rectiligne uniformément accéléré, chute libre • définir le mouvement circulaire uniforme et les grandeurs qui le caractérisent (fréquence de rotation, vitesse circulaire, accélération centripète) et effectuer des calculs simples avec ces notions		20

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique
Semestre 7

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Mécanique (suite)			**40**
2.2. Statique du solide	• définir la notion de force et en donner une représentation vectorielle • définir la notion de moment d'une force et en décrire le domaine d'application • inventorier et caractériser les principales forces agissant sur un solide à l'équilibre (pesanteur, réaction d'appui, frottement) • représenter l'ensemble des forces agissant sur un corps et en déterminer la résultante • définir l'équilibre statique d'un corps (équilibre des moments et des forces) et l'appliquer à des cas de figure variés (plan horizontal et incliné)		30
2.3. Statique des fluides	• définir la notion générale de pression et en formuler les principales unités • calculer l'intensité de la pression entre deux solides • calculer l'intensité de la pression au sein d'un fluide (principe fondamental de l'hydrostatique) et faire le lien avec la pression atmosphérique • appliquer le principe de Pascal à des problèmes simples • définir la force d'Archimède et l'appliquer à des problèmes simples		10

Domaine spécifique, branche 2 : Sciences naturelles - physique
Semestre 8

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	-	-	-	-	40	40	40	40

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Mécanique (suite)			**20**
2.4. Dynamique	• décrire la relation existant entre force, masse et accélération • appliquer la deuxième loi de Newton à des cas simples (mouvements rectilignes) et mouvements circulaires uniformes)		10
2.5. Energie	• définir la notion d'énergie et en énumérer les principales formes • définir la notion de travail et l'appliquer à des situations simples de déplacement d'objet • définir la notion d'énergie mécanique (cinétique et potentielle) et utiliser le principe de sa conservation pour effectuer des calculs simples • exprimer le principe de conservation de l'énergie totale (avec moteur et frottement) et l'utiliser pour effectuer des calculs simples • définir la notion de puissance et celle d'efficacité énergétique et les transposer à des applications techniques		10

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Relations et interactions dans le système climatique			**20**
3.1. Météorologie et Climatologie	• faire la différence entre climat et météorologie • décrire les événements extrêmes et leur classification • expliquer les archives climatiques (cernes de croissance des troncs, sédiments marins, stalagmites, carottes de glace) • analyser les pronostics climatiques et des extraits adéquats des recherches récentes à ce sujet		5
3.2. Bilan énergétique de la terre, y compris transport thermique	• décrire l'équilibre du rayonnement global et les effets de rétroaction (albédo, système des mers et des vents) • comprendre les influences sur la stabilité climatique et leurs variations périodiques (saisons, périodes glaciaires, effets de rétroaction) • distinguer l'effet de serre naturel et d'origine humaine		5
3.3. Variations climatiques naturelles	• bien connaître les termes techniques tels que NAO et ENSO et les variations à long terme (ex. événements de Dansgaard-Oeschger, cycles de Milankovic)		5
3.4. Cycle du carbone	• décrire le cycle du carbone (atmosphère – océan – biosphère) • analyser les interventions humaines dans le cycle du carbone		5

4. DOMAINE COMPLEMENTAIRE

Le domaine complémentaire est défini dans l'OMPr par trois branches au total dont deux sont imposées pour le domaine complémentaire de chaque orientation de MP, enseignées en complément des branches du domaine spécifique.

L'orientation NPA inclut dans son plan d'études les branches complémentaires

- "Histoire et Institutions politiques"
- "Economie et droit"

Domaine complémentaire : 240 périodes d'enseignement réparties sur 8 semestres										
	Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL
Histoire et institutions politiques *		20	20	20	*	40	20	-	-	120
Economie et droit	Economie	20	20	40	*	-	-	-	-	120
	Droit	20	20	-	*	-	-	-	-	

* Stage CFC en entreprise

4.1. Histoire et institutions politiques

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Objectifs généraux	• La branche complémentaire « Histoire et institutions politiques » offre un contexte historique aux personnes en formation et les aide à se situer par rapport au processus permanent que représentent les développements culturels et sociétaux. Les thèmes abordés portent sur les principaux développements politiques, économiques et sociaux de notre monde, de notre pays et de notre culture au cours des 19ème et 20ème siècles, l'accent principal portant sur le 20ème siècle. • L'enseignement, dispensé de manière chronologique ou thématique, met en lumière des événements historiques, des personnes et des processus centraux dans le cadre d'exemples et encourage ainsi une compréhension globale pour les enjeux et les problèmes de l'époque contemporaine. L'Histoire ne se répète jamais de la même façon. Toutefois, les personnes qui disposent de connaissances en histoire peuvent plus facilement appréhender l'évolution de notre société et les forces qui l'animent. • Par ailleurs, l'enseignement transmet les connaissances de base requises pour comprendre les processus politiques. Les personnes en formation se familiarisent avec les principales structures et les modes de fonctionnement de l'Etat et sont informées de leurs droits et devoirs civiques. Elles sont en outre sensibilisées au fait que la politique et les médias interagissent et sont influencés par des groupements d'intérêts. Ainsi, les personnes en formation se forgent une opinion fondée sur les questions politiques et participent plus tard, en tant que personnes civiquement formées, à une culture démocratique et à une société pluraliste. • Par ailleurs, elles apprennent à considérer de manière critique des sources, à questionner des témoignages du passé, à les appréhender dans le contexte approprié et à comprendre leur signification actuelle. De cette manière, les personnes en formation sont encouragées à recomposer le savoir spécialisé contemporain.
Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : Acquérir une capacité de réflexion analytique et critique • Compétence sociale : Développer une ouverture d'esprit et une compréhension envers la différence, ainsi que prendre conscience de l'importance des • droits de l'humain et de leur application • Capacité à s'intéresser : Développer de l'intérêt pour la politique, la culture et la diversité culturelle ; développer une opinion politique propre et la défendre ; composer avec l'incertitude caractéristique de situations conflictuelles non résolues ; établir des scénarios prospectifs avec d'autres personnes ; prendre en compte les dimensions personnelles, humaines et environnementales • Transfert de savoir : Faire le lien avec d'autres branches ; développer une approche transversale et interdisciplinaire : sociale, technique et économique • Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC) : Effectuer des recherches ; évaluer des sources d'informations ; gérer correctement les sources (référencement, apparat critique)

Références, documents et livres
• **ZACHARY, Pascal et collectif,** *Histoire, questions pour comprendre le XXème siècle*, éd. Hachette, 2011. • **COLLECTIF,** *La place des femmes dans l'histoire. Une histoire mixte*. Éd. Belin, 2010. • **BERSTEIN, Serge et MILZA, Pierre,** *Histoire du XXe siècle*, 4 tomes, Ed Hatier Initial, 2010. • **BOESENBERG, L., BRAUN, M., DUMÉNIL, A.**, *Histoire, L'Europe et le monde du Congrès de Vienne à 1945*, Tome 2, Collection Manuel franco-allemand, Édition 2008. • **GEISS, Peter et LE QUINTREC, Guillaume,** *Histoire : l'Europe et le monde depuis 1945*, éd. Nathan-Klett, 2006. • **COTE, Sébastien,** *Histoire 1ère L-ES-S*, coll. Sébastien Cote, éd. Nathan, 2011. • **SIMARD, Marc et LAVILLE, Christian,** *Histoire de la civilisation occidentale*, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2010. • **CYR, Hermel,** *Notre temps : une histoire en cinq thèmes*, ERPI (édition du renouveau pédagogique), 2012. • **BILLARD, Yves,** *Le XXe siècle est un jeu*, coll. Librio, 2010. • **NAPPEY, Grégoire / Mix & Remix,** *Histoire suisse*, éd. LEP, 2008. • **GOLAY, Vincent,** *Institutions politiques suisses*, éd. LEP. • **HAVER, Gianni,** *L'image de la Suisse*, éd. LEP. • **ANDREY, Georges,** *L'histoire de la Suisse pour les nuls*, éd. First, 2007. • **DIRLEWANGER, Dominique,** *Tell me : la Suisse racontée autrement*, éd. ISS – UNIL, 2011**.** • **BOUQUET, Jean-Jacques,** *Histoire de la Suisse*, coll. Que sais-je ?, éd. PUF, 1995 (mise à jour 2013). • La série documentaire « Le siècle des hommes ».

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation semestrielle	• minimum 2 évaluations au minimum par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Enjeux actuels			**2**
5.2. Appréhension de l'histoire	• appréhender le changement comme élément constitutif de l'histoire • étudier certains problèmes actuels sous l'angle de faits historiques et comprendre de cette manière les racines historiques du présent	• Introduction • Aborder des questions dans des perspectives historiques plurielles et contradictoires, prendre conscience des changements de perspectives des historiens, mise en perspective du discours historique en fonction du contexte…	2
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			**18**
1.1. Mutations démographiques, économiques et sociales	• comprendre les conditions nécessaires à la genèse de nouvelles idées et à leur développement • saisir le potentiel d'évolution et la force d'inertie de structures sociales et politiques sur de longues périodes à l'aide d'exemples donnés • étudier les interdépendances économiques et sociales à la lumière de l'histoire	• Développements sociaux, économiques et culturels • Libéralisme, socialisme, syndicalisme, féminisme… • Lutte pour les droits sociaux, évolution de la place de la femme dans la société, bouleversements sociaux de la deuxième moitié du 20e siècle. • Révolutions industrielles, cycles économiques 19e et 20e siècles, migrations, évolution démographique…	10
1.2. Bouleversements politiques et révolutions	• analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent • analyser des structures et des contextes politiques	• Etat-nation, nationalisme, impérialisme, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, modèles idéologiques… • Formation des Etats-nations, empires, diffusion des nationalismes	8

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Fondements de l'époque contemporaine (19e au 20e siècle)			**2**
1.2. Bouleversements politiques et révolutions (suite)	• analyser de manière critique des sources et des faits historiques, les appréhender dans leur contexte et saisir leur signification pour le présent • analyser des structures et des contextes politiques	• Révolutions russes, Printemps des peuples, guerre froide, systèmes russe, américain, européen et chinois…	2
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			**10**
4.1. Exigences nationales et problèmes d'identité	• reconnaître des conditions essentielles à la création et à la diffusion de nationalismes • appréhender le nationalisme comme source importante de tensions et de guerres	• Etat – nation – nationalisme • Colonisation – décolonisation • Aspirations à l'indépendance, unités nationales, guerres d'indépendance, fracture nord-sud, tiers-mondisme, relations israélo-palestiniennes, nationalisme arabe, poudrière balkanique, apartheid…	10
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine histoire suisse)			**5**
3.3. Migration, identité nationale et changement socioculturel (avec accent sur l'histoire contemporaine)	• analyser, à l'aide d'exemples appropriés, les processus de modernisation et leurs conséquences • considérer comme significatif le champ de tension entre sa culture propre et d'autres cultures • identifier des facteurs culturels tels que la religion, l'art, les sciences ou la technique en tant que parties intégrantes de l'existence	• Mouvements migratoires, discours identitaires, politiques d'intégration… • Emigration, immigration, la 5e Suisse, expositions nationales, urbanisation de la Suisse, uniformisation des pratiques culturelles et réactions, initiatives contre la « surpopulation étrangère », vagues d'immigration et leur impact sur l'évolution de la société…	5

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
5. Enjeux actuels			**3**
5.1. Actualité politique, économique et sociale	• s'informer de manière appropriée, trouver leurs repères dans la multitude d'informations, se forger leur propre opinion et la défendre • intégrer le contexte historique et politique dans des thèmes d'autres branches • tirer des conclusions fondées, sous l'angle personnel et de la société, à partir des problèmes et des faits actuels et les justifier • s'engager en tant que membres responsables de la société en faveur de la prospérité des générations futures, notamment dans le domaine de l'apprentissage, dans une perspective globale et du développement durable	• les conflits actuels	3

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			**20**
4.3. Systèmes économiques et leurs effets	• comparer différents systèmes économiques et le rôle de l'Etat dans chacun des cas	• Economie de marché et économie planifiée, état providence, politique économique, interventionnisme… • 30 Glorieuses, croissance dépressive, crises pétrolières, évolution du modèle chinois, relance et rigueur…	10
4.2. Expansion et conflits impérialistes	• étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets • Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes • comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents • reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse	• Impérialisme, colonialisme et néocolonialisme, génocide, endoctrinement • La première guerre mondiale, impact des guerres sur les populations civiles;	10

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques
Semestre 5

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international			**35**
4.2. Expansion et conflits impérialistes	• étudier les causes de certains conflits internationaux ou régionaux, en déterminer le déroulement et en décrire les effets • Comprendre la brutalité des guerres du point de vue des personnes • comprendre le concept du droit des peuples à l'autodétermination à la lumière de cas récents • reconnaître l'impact de propagandes, de spectres de l'ennemi et de la psychologie de masse	• La seconde guerre mondiale, impact des guerres sur les populations civiles, questions kurde et arménienne, Shoah, guerre froide, éclatement de l'URSS, guerres d'ex-Yougoslavie, conflits du Proche-Orient ; • Propagande et censure, rôles des arts et des médias…	10
4.4. Apparition de systèmes totalitaires	• analyser les conditions d'apparition de systèmes totalitaires • expliquer les instruments et les techniques de domination dans les systèmes totalitaires • comparer différentes idéologies totalitaires et évaluer leurs conséquences	• Entre deux-guerre • Totalitarisme et démocratie • Echec des démocraties libérales, fascisme, nazisme, communisme, culte de la personnalité, propagande, embrigadement des masses, utilisation de la terreur, polices politiques, univers concentrationnaire, bilan des systèmes totalitaires…	20

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
4. Mouvements sociétaux, ambitions nationales et systèmes politiques au niveau international (suite)			**(35)**
4.5. Nouveaux mouvements sociaux	• présenter l'origine, la forme d'expression et les conséquences de mouvements de jeunes • analyser, à l'aide de thèmes appropriés, l'influence des mentalités, des formes de vie ou du rôle des sexes	• Féminisme, revendications homosexuelles, société de consommation, américanisation, culture de masse et contre-culture, communautarisme, altermondialisme, développement durable… • Mai 68, la révolution rock, le mouvement punk, les mouvements hip-hop, les modèles alternatifs, les • résurgences extrémistes, les fondamentalismes, l'écologie…	5
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine histoire suisse)			**5**
3.1. Devenir de l'Etat fédéral contemporain	• identifier et classer les forces politiques et économiques, ainsi que leur contribution au développement de la Suisse contemporaine • appréhender les mythes comme forces ayant un impact sur l'histoire, les différencier de la réalité historique et reconnaître leur instrumentalisation dans la politique et l'économie	• Classification politique suisse, lobbying, mythes fondateurs… • Partis politiques, Lobbies, acteurs économiques, Paix du travail ; • Tell, Winkelried, attitude de la Suisse pendant les guerres mondiales, « Sonderfall »…	5

Domaine complémentaire : Histoire et institutions politiques
Semestre 6

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	20	-	40	20	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Devenir et développement de la Suisse contemporaine histoire suisse)			**5**
3.2. Défis politiques et économiques d'un petit Etat (avec accent sur l'histoire contemporaine)	• évaluer les opportunités et les limites que représente la neutralité pour la Suisse contemporaine • reconnaître l'alternance entre isolation et ouverture en tant que constante de l'histoire suisse	• Neutralité, intégration internationale, coopération… • Rôle de la Suisse dans les organisations internationales, conférences internationales, relations avec l'Europe, politique industrielle, place financière, tourisme…	5
2. Politique et démocratie (institutions politiques)			**15**
2.2. Organisations internationales et tendances à la mondialisation	• appréhender la Suisse en tant que partie de la communauté internationale et comprendre dans les grandes lignes les principales institutions internationales qui servent la coopération politique, économique et sociale	• Diplomatie, mondialisation, organisations internationales, ONG… • Politique étrangère de la Suisse, bons offices, ONU, UE, FMI, OMC, CICR, ONG diverses (Amnesty International, WWF…)…	5
2.1. Société civile, formation de la volonté politique, institutions suisses contemporaines	• reconnaître dans les grandes lignes les fonctions et l'impact des médias sur les processus politiques • utiliser le langage politique dans des situations appropriées, développer une culture du débat constructive • reconnaître les droits et devoirs civiques, notamment en matière de droits de l'homme et de démocratie • considérer de manière critique les rapports de force et les groupements d'intérêts • mieux comprendre le modèle politique de l'Etat fédéral et la démocratie semidirecte • identifier les possibilités en découlant pour les citoyens de faire valoir les intérêts	• Institutions politiques helvétiques, démocratie, fédéralisme, populisme, Constitution, chartes internationales… • Droits de l'Homme, fonctionnement des Institutions politiques suisses, initiative, référendums, pétitions, manifestations, typologie et rôle des médias, émergence de figures charismatiques…	10

4.2. Economie et droit

Nombre de périodes								
Semestre n°	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**
Economie	20	20	40	-	-	-	-	-
Droit	20	20						

Objectifs généraux	• Dans la branche complémentaire « Economie et droit », les personnes en formation développent en principe les mêmes compétences que dans la branche spécifique, mais sans les approfondir autant en raison du nombre inférieur de leçons. D'une part, elles apprennent à trouver leurs repères face aux changements qui interviennent dans le contexte économique et le cadre légal existants, que ce soit dans leurs rôles de collaborateurs d'une entreprise, de membres d'une famille, de consommateurs ou de citoyens et, d'autre part, elles contribuent à l'évolution de la société. Cet objectif est atteint si les personnes en formation parviennent à se forger leur propre opinion de manière fondée, sur des problèmes concrets relevant de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit (citoyens responsables sur les plans économique et juridique), à présenter leurs propres solutions et à apprécier celles proposées par des experts. Pour y parvenir, il importe que les personnes en formation comprennent les structures et les processus essentiels de l'économie d'entreprise, de l'économie politique et du droit et connaissent les bases sur lesquelles se prennent des décisions. Elles acquièrent à cet effet des bases en économie et en droit qu'elles peuvent appliquer à des cas concrets. • En économie d'entreprise, les personnes en formation étudient l'activité de l'entreprise. Les entreprises produisent des biens ou offrent des services qui répondent à des besoins et reçoivent en retour une contre-prestation. Ces échanges répondent à la loi de l'offre et de la demande. Les personnes en formation acquièrent des connaissances sur les principaux processus d'une entreprise, ses structures et son environnement, et comprennent les processus de décision, le libre choix, les contraintes et les conflits d'intérêts dans le cadre de la gestion. • En économie politique, les personnes en formation étudient les aspects micro et macro-économiques et notamment l'utilisation des ressources limitées en vue de satisfaire les besoins humains. La disponibilité des entreprises à satisfaire ces besoins contre rétribution et sur la base du partage des tâches est le moteur de l'activité économique. Les personnes en formation acquièrent des savoirs suivants : sur les processus économiques de base (la production, la distribution et la consommation de biens et de services) ; sur les conditions cadres de la régulation monétaire et non monétaire et leurs incidences ; sur les activités et les institutions qui participent aux processus économiques de base ainsi que sur la politique économique. Elles sont ainsi capables de distinguer les principales relations entre microéconomie et macroéconomie et sont en mesure de comprendre des problèmes en prenant en compte les évolutions de la société et les développements techniques et écologiques. • En droit, les personnes en formation acquièrent un savoir de base du système juridique et des normes qui déterminent le cadre de l'ordre social. Elles acquièrent ainsi une compréhension des problèmes et du langage juridiques (connaissances juridiques de base, techniques de travail juridiques et résolution de cas pratiques) et sont capables de prendre des décisions lors de litiges avec l'Etat ou d'autres sujets de droit. Les personnes en formation ont conscience que le droit évolue, qu'il structure et organise les relations entre les membres de la société, qu'il contribue à résoudre les conflits et qu'une société ne peut fonctionner sans loi.

Compétences transdisciplinaires	Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation : • Capacité de réflexion : analyser l'actualité en ce qui concerne une gestion responsable des ressources limitées et le respect des normes éthiques reconnues ; décrire les principales corrélations qui existent entre des données économiques, sociales et juridiques. • Capacité à s'intéresser : suivre les événements économiques et politiques

Références pour l'économie:

- **COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT** (CREME). *Economie et Société*
- **COURVOISIER**, **François** et **Fabienne**. *Marketing*, LEP, Lausanne
- **BUCHELER**, **Rémy**. *L'entreprise en Suisse*, LEP, Lausanne
- **JOST**, **Cyril** et **KUCHOLL Vincent**. *Economie suisse*, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- **RIME**, **Pierre-Alain**. *Les mondes économiques*, LEP, Lausanne
- Site internet www.Iconomix.ch – site de la BNS

Références pour le droit :

- Code des obligations suisse
- Code civil suisse
- **COMMISSION ROMANDE D'EVALUATION ET DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT** (CREME). *Economie et Société*
- **BUCHELER**, Rémy. *L'entreprise en Suisse*, LEP, Lausanne
- **AMARELLE**, Cesla. *Droit suisse*, Mix & Remix, LEP, Lausanne
- *Droit Etat Economie*, Schatzverlag.ch

EVALUATION (Selon barème "fédéral", ANNEXE 4)	
Evaluation	• L'évaluation sommative vise avant tout à déterminer les acquis de l'apprenant. Elle a une fonction certificative, au contraire de l'évaluation formative qui a une fonction pédagogique. • On veillera à réaliser au minimum 2 évaluations par semestre si moins de 2 périodes hebdomadaires sont dispensées, 3 évaluations au minimum si 2 périodes ou plus sont dispensées

Domaine complémentaire : Economie et droit - Economie
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise			**20**
1.1. Modèle d'entreprise	• expliquer un modèle d'entreprise viable dans un environnement donné à partir d'un cas concret • identifier des groupes d'intérêts et en déduire d'éventuels conflits résultant d'objectifs divergents • comprendre les modifications d'environnements et reconnaître la nécessité d'établir une stratégie d'entreprise	• Etudes de cas simples, de développements significatifs pour l'entreprise en tenant compte de leur contexte (domaines économique, social, technologique et écologique). • Etudes de cas : revendications typiques des groupes d'intérêts à l'égard des entreprises et de la branche, conflits d'intérêts. • Classement des problèmes et des thématiques de base liés à l'environnement de l'entreprise. Problématiques et des conflits d'intérêts typiques d'entreprise. • Exemples de groupes d'intérêts, et de stratégie d'entreprise.	5 5 5
1.2. Domaine des prestations	• appliquer les techniques de ventes (marketing mix) dans des cas concrets	• Politiques de marketing mix dans les domaines suivants : - la politique de prix - la politique de produit - la politique de communication - la politique de distribution - Etudier l'élaboration d'un produit, sa promotion et sa commercialisation ciblée sur un marché.	5

Domaine complémentaire : Economie et droit - Economie
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
1. Aspects d'entreprise			**20**
1.2. Domaine des prestations	• appliquer les techniques de ventes (marketing mix) dans des cas concrets	• Politiques de marketing mix dans les domaines suivants : - la politique de prix - la politique de produit - la politique de communication - la politique de distribution - Etudier l'élaboration d'un produit, sa promotion et sa commercialisation ciblée sur un marché.	8
	• identifier la nécessité de structurer l'entreprise et décrire la structure organisationnelle et la mise en œuvre de processus à l'aide d'exemples	• Structure organisationnelle d'une entreprise (organigramme) et exemples de formes : - éléments d'organisation (organisation hiérarchique, organisation hiérarchique avec état-major) - organisation selon les fonctions - organisation selon les divisions (produits, marchés) - centre de profit - réalisation de processus de travail • Particularités des tâches, de la marge de contrôle, de la voie hiérarchique et de la structure des niveaux hiérarchiques et des compétences. • Fonctions, contenus et utilisation des instruments suivants : - description de poste - diagramme de fonctions - cahier des charges	12

Domaine complémentaire : Economie et droit - Economie
Semestre 3

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	40	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie politique			**40**
2.1. Agents économiques et marchés	• comprendre que la satisfaction des besoins est le moteur de l'activité économique et savoir que la rareté des ressources naturelles peut générer des opérations commerciales qui doivent respecter des normes économiques et écologiques	• Types de besoins et leur classification et différenciation des types de biens (libres, économiques, de production et services, biens d'investissement et biens de consommation). Facteurs de production, esprit d'entreprise, sol, capital, travail et importance de l'utilisation optimale des facteurs de production. • Problématique économique : gérer des ressources limitées face à des besoins illimités.	2
	• décrire le comportement et les interactions des entreprises, des ménages, de l'Etat, des banques et de l'étranger dans le circuit économique	• Rapports fondamentaux entre les agents économiques à l'aide du circuit élargi : - ménages, entreprises, Etat, secteur financier, étranger - flux réels et flux monétaires	2
	• expliquer la loi de l'offre et de la demande	• A l'aide de graphiques prédéfinis et sur la base quantité/prix, aborder des exemples concrets sur : - le fonctionnement d'un marché - la courbe de demande et déplacement de la demande - la courbe de l'offre et déplacement de l'offre - l'élasticité-prix de l'offre et de la demande	9

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie politique (suite)			**(40)**
2.2. Conjoncture et chômage	• analyser le produit intérieur brut comme indicateur conjoncturel • décrire les phases d'un cycle conjoncturel et indiquer les causes de reprise et de récession • décrire le rapport entre la conjoncture et le chômage • citer des moyens destinés à mener une politique conjoncturelle • décrire les moyens d'action qui influencent la politique conjoncturelle et en évaluer l'efficacité	• Calcul du PIB par l'approche de la production et distinction entre croissance réelle et croissance nominale. • Causes et effets des cycles : crise, récession, reprise et croissance. • Schématiser les cycles conjoncturels dans le temps à l'aide du PIB. • Étude de l'évolution du chômage dans les différentes phases du cycle conjoncturel. • Exemples caractéristiques de politique budgétaire et de politique monétaire. • Effet des politiques conjoncturelles à chaque phase du cycle conjoncturel.	4 3 2 2 4
2.3. Monnaie et stabilité des prix	• exposer les causes et les conséquences des variations de prix et décrire sommairement la méthode de mesure de l'inflation • décrire la régulation de la masse monétaire comme mission centrale de la banque nationale suisse • décrire les relations entre la stabilité des prix, le chômage et l'évolution conjoncturelle	• Caractéristiques, causes et conséquences de l'inflation, de la déflation et de la stagflation. Méthode de mesure de l'inflation et interprétation de son évolution dans le temps. • Impact de la variation du taux directeur sur la masse monétaire. • Evolution conjoncturelle : relation théorique inverse entre le niveau général des prix et le chômage.	3 2 2

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
2. Aspects d'économie politique (suite 2)			**(40)**
2.4. Commerce extérieur et mondialisation	• exposer les raisons de la mondialisation, ses conséquences sur la répartition internationale du travail et son influence sur l'économie nationale de la Suisse	• Causes de la mondialisation : - répartition inégale des facteurs de production, spécialisation et division du travail, progrès technologique • Influence de la part des exportations dans le PIB suisse. • Importance des échanges internationaux pour des pays comme la Suisse qui ne peuvent plus vivre en autarcie.	2
	• connaître l'importance de l'internationalisation du commerce extérieur (en particulier avec l'Union économique et monétaire de l'Union européenne) pour l'économie suisse	• Identification des enjeux d'une intégration économique (par exemple : accords bilatéraux, EEE) au sein de l'Union européenne, tout en la distinguant d'une intégration monétaire et des conséquences qu'elle pourrait avoir. • A l'aide d'exemples, fonctionnement d'un système de taux de change flottant.	2
	• expliquer le fonctionnement des taux de change flottants		1

Domaine complémentaire : Economie et droit - Droit
Semestre 1

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	-	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			**20**
3.1. Ordre juridique et notions fondamentales	• décrire les principales caractéristiques du système juridique suisse et le percevoir comme élément essentiel de notre organisation sociale et de ses normes • étudier des cas juridiques concrets et suivre une démarche systématique et ciblée (faits, éléments constitutifs, conséquences juridiques)	• Ordre juridique et notions fondamentales : - Droit public - Droits fondamentaux - Droit privé • Cas concrets de procédure civile, procédure pénale, procédure administrative	5
3.2. Code civil	• décrire les conditions de la capacité de discernement et de l'exercice des droits civils des personnes physiques et morales et en connaître les conséquences sur le plan légal • traiter des cas juridiques concrets relevant du droit de la famille ou du droit des successions	• Sujets de droit et objet de droit, jouissance des droits civils et exercice des droits civils des personnes physiques et morales • Conditions et effets du mariage. • Participation aux acquêts et ses effets pendant le mariage. • Principes de la succession légale, de la succession testamentaire et des héritiers légaux.	12
3.3. Code des obligations (CO)	• connaître les dispositions générales du Code suisse des obligations	• Introduction au droit des obligations • Rapport d'obligation dans des cas juridiques simples et principales conséquences juridiques.	3

Domaine complémentaire : Economie et droit - Droit
Semestre 2

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
Nb. périodes	20	20	-	-	-	-	-	-

Domaine de formation	Compétences spécifiques Les personnes en formation sont en mesure de :	Contenus concrets	Nombre de périodes
3. Aspects juridiques			**20**
3.3. Code des obligations (CO)	• exposer les conditions nécessaires à la validité d'un contrat	• Résolution de cas juridiques simples relatifs à la création et à l'exécution conformes au droit de contrats simples. • Prise en comptes des aspects : - capacité des parties - prescriptions de la forme - consentement - offre / acceptation / retrait - contenu du contrat	5
	• connaître les éléments juridiques pertinents du contrat de travail et du bail à loyer sur la base de cas concrets	• Caractéristiques et différences du contrat de travail, du contrat d'entreprise et de mandat. • Résolution à l'aide du CO des cas juridiques simples dans les domaines de la résiliation de contrats, des heures supplémentaires, du droit au salaire, du droit aux vacances, de la diligence et de la fidélité à observer. • Caractéristiques du bail à loyer au travers de cas concrets.	15

5. TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
TIB			(12 + 40)		(12 + 40)			
TIP							20*	20*

*L nt.

5.1. Objectifs généraux

Selon le PEC MP 2012 et le PER-MP 2014**,** un dixième de l'enseignement menant à la maturité professionnelle est consacré au travail interdisciplinaire. Le "travail interdisciplinaire" englobe

- d'une part une approche pédagogique, un Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) de tous les domaines d'enseignement, domaines fondamental, spécifique et complémentaire; La part à consacrer à cette approche est de 104 heures dans la filière MP 1 NPA du CFPNE
- d'autre part le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet, le TIP, pour la réalisation duquel la personne en formation bénéficie de 40 heures dévolues.

Par le biais du "travail interdisciplinaire", les élèves acquièrent la capacité d'examiner ou de structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée; elles élargissent et relativisent leurs connaissances et leurs aptitudes disciplinaires et sont capables de les appliquer dans un nouveau contexte. Par ailleurs, elles apprennent à penser de manière interdisciplinaire et à appréhender des systèmes, à rechercher des informations et à se documenter de manière scientifique tout autant qu'à travailler seules ou en équipe. Parallèlement à leur processus de travail, les personnes en formation s'exercent à la discussion et à la capacité à réfléchir de manière critique. L'engagement de toutes les branches de MP dans cette perspective garantit l'intégration des connaissances, de la démarche et des méthodes spécifiques à deux ou plusieurs branches. Au terme de la formation, les élèves de MP sont aptes à surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes de niveau haute école spécialisée.

5.2. Objectifs spécifiques

Lees compétences transdisciplinaires sont mises en pratique dans le cadre du travail interdisciplinaire conduit par les enseignants de MP1 NPA du CFPNE et dans le cadre du travail interdisciplinaire dans les branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et dans le travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP). Les compétences transdisciplinaires complètent les compétences spécifiques qui entrent en ligne de compte dans les contributions fournies par les élèves dans le cadre des TIB et des TIP et qui ne sont pas mentionnées ici. Elles sont vérifiées, sur la base de critères permettant leur observation et leur évaluation.

Dans le cadre du TIB et du TIP, les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les élèves:

- au niveau de l'approche méthodologique, la capacité à :
  - se familiariser avec un thème ;
  - formuler une problématique, une hypothèse ou esquisser la structure ;
  - appliquer ses connaissances et ses aptitudes disciplinaires pour traiter un sujet ;
  - utiliser ou développer une approche méthodologique appropriée pour l'évaluation et la structure
- au niveau de la planification et et de l'organisation de projets :
  - Réfléchir de manière conceptuelle ;
  - esquisser un projet dans les grandes lignes ; structurer le travail selon un calendrier ;
  - travailler de manière autonome et persévérante ;
  - analyser de manière critique le processus de travail et en particulier la méthodologie appliquée
- au niveau de des compétences sociales :
  - Définir les responsabilités de chacun en cas de travail en équipe,
  - collaborer de manière professionnelle,
  - apporter ses points forts et gérer les oppositions et les conflits ;
  - collaborer de manière constructive avec les enseignants chargés du suivi, respecter les accords passés avec ceux-ci et leur demander de l'aide si nécessaire
- au niveau de la recherche d'informations :
  - Utiliser et évaluer diverses sources d'informations ;
  - interroger des informateurs fiables ;
  - consigner le résultat des recherches dans le média approprié ;
  - citer les sources correctement
- au niveau de la capacité de penser axée sur la durabilité :
  - Evaluer de manière critique ses propres valeurs et son comportement ainsi que ceux des autres ;
  - composer avec l'incertitude caractéristique des situations non résolues ;
  - aborder concrètement les questions sociétales et écologiques ;
  - établir des scénarios prospectifs communs
- au niveau de des activités créatrices :
  - Faire preuve au quotidien d'aptitudes manuelles, de créativité et de talent artistique
- au niveau de de la communication et de la présentation :
  - Structurer les résultats et les consigner sous la forme appropriée ;
  - présenter et commenter devant un public les résultats et leur élaboration

5.3. Travail interdisciplinaire dans les branches (TIB)

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
TIB			(12 + 40)		(12 + 40)			

- **Organisation du TIB**

Dans la filière MP1 NPA du CFPNE, les élèves réalisent 4 prestations dans le cadre du travail interdisciplinaire par branches.

La première phase de TIB est conduite au cours du **3ème semestre de formation:**

- un thème interdisciplinaire est défini par les enseignants et validé par la direction. Il donne lieu à des séquences d'enseignement interdisciplinaires entre les branches de sciences humaines (histoire et institutions politiques /économie et droit), de langues et/ou de mathématiques. Ce premier thème est traité dans le cadre des cours sur un total minimum de 12 périodes d'enseignement.
- un projet interdisciplinaire sous la forme de mini-projets est organisé en fin de semestre. Il comprend d'une part une phase de préparation au mini-projet dans les branches concernées (histoire et institutions politiques, économie et droit, langues et/ou mathématiques) en relation avec un thème culturel, social et économique; d'autre part un atelier qui donne lieu à la réalisation d'un mini-projet réalisé par l'élève, par écrit, conduit sur une durée de 40 périodes et présenté au terme de la semaine par oral. Ce travail a pour objectif de préparer les élèves au TIP sur certaines des compétences qui seront évaluées dans le TIP : notamment la recherche d'information, la rédaction de synthèse, la réalisation d'un travail écrit et sa présentation orale.

La seconde phase de TIB est conduite au cours du **5ème semestre de formation:**

- Un thème interdisciplinaire est défini par les enseignants des disciplines concernées et validé par la direction. Il donne lieu à des séquences d'enseignement interdisciplinaires entre les branches de sciences naturelles (biologie, chimie et/ou physique), de langues et/ou de mathématiques. Ce thème est traité dans le cadre des cours sur un total minimum de 12 périodes d'enseignement.
- un projet interdisciplinaire sous la forme de mini-projets est organisé en fin de semestre. Il comprend d'une part une phase de préparation au mini-projet dans les branches concernées (biologie, chimie et/ou physique), en relation avec le thème du développement durable; d'autre part un atelier qui donne lieu à la réalisation d'un mini-projet réalisé par l'élève, par écrit, conduit sur une durée de 40 périodes et présenté au terme de la semaine par oral. Ce travail a pour objectif de préparer les élèves au TIP sur certaines des compétences qui seront évaluées dans le TIP notamment la recherche d'information, la rédaction de synthèse, la réalisation d'un travail écrit et sa présentation orale.

- **évaluation du TIB**

  - Les séquences d'enseignement interdisciplinaires sont évaluées par des examens spécifiques dans les disciplines impliquées dans le travail sur l'un ou l'autre des deux thèmes. Au besoin, une moyenne est calculée si plusieurs évaluations ont lieu sur le même thème lors d'un même semestre. La moyenne des épreuves portant sur le thème interdisciplinaire constitue le 50 % de la note TIB des semestres 3 et 5.

  - Les prestations fournies par les élèves dans le cadre des deux semaines consacrées à la réalisation des mini-projets sont évaluées par les enseignants en charge de chacune des semaines bloc (mathématiques et histoire & institutions politiques ou français et physique, biologie et chimie). Les notes de chaque mini-projet (semaine bloc des semestres 3 et 5) sont constituées d'une prestation écrite réalisée seul ou en groupe et d'une prestation orale réalisée individuellement et/ou en groupe. La moyenne des deux notes obtenues à l'écrit et à l'oral est prise en compte à hauteur de 50 % dans la note du TIB des semestres 3 et 5.

  - La note de branche du TIB est constituée par la moyenne arithmétique des notes des semestres 3 et 5.

  - Les notes de TIB ne sont pas prises en compte pour la promotion semestrielle.

5.4. Travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Semestre n°	1	2	3	4	5	6	7	8
TIP							20*	20*

*L'élève bénéficie de 40 heures dévolues au TIP, accompagné par un enseignant.

- **Organisation du TIP**

Conformément à l'art. 11, al. 4, OMPr, les élèves des filières MP1 NPA du CFPNE en 4 ans, élaborent leur travail interdisciplinaire centré sur un projet, le TIP, en année terminale de formation MP, pendant les 7ème et 8ème semestres.

Le TIP du CFPNE se rapporte au monde du travail : les enseignants de MP peuvent collaborer avec les enseignants des domaines professionnels des formations professionnelles initiales (CFC) assumées par le CFPNE. Au moins deux branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle participent en principe à la réalisation du TIP. Ainsi il s'effectue principalement dans deux disciplines de MP, il peut impliquer d'autres disciplines MP et professionnelles dans la réalisation du TIP.

Au CFPNE, le TIP se présente sous la forme d'un travail écrit. Chaque année, les élèves de MP proposent des thèmes interdisciplinaires, validés par la direction, plus larges que ceux abordés dans le TIB. La réalisation du TIP est suivie par un enseignant attitré. Cet accompagnement, conduit dans le cadre d'entretiens fixés entre l'enseignant et l'élève, permet le soutien individuel dans l'articulation de la problématique avec le thème général, dans la structuration du travail, l'utilisation et le choix des ressources, la planification du déroulement de la réalisation du TIP ainsi que de sa rédaction.

A la fin du 6ème semestre, les élèves :

- reçoivent le **guide méthodique** du CFPNE, adapté du guide méthodique cantonal, qui décrit précisément le déroulement du travail TIP ainsi que son évaluation
- proposent des thèmes interdisciplinaires

Au début du 7ème semestre, les élèves reçoivent :

- un **énoncé pour la production écrite** qu'ils ont à réaliser. L'énoncé, établi et précisé par l'enseignant en charge du TIP.

Les élèves ont une dotation hebdomadaire d'une période pour réaliser de manière autonome leur travail écrit.

- **Evaluation du TIP**

- La note du TIP est la moyenne des notes reçues par l'élève pour ses prestations dans le cadre du processus d'élaboration, de la production écrite et de la présentation orale. La pondération des différentes parties évaluées et les critères d'évaluation sont définis dans le **guide méthodique.**
- L'enseignant qui suit le TIP est chargé de l'évaluation du processus d'élaboration, de la prestation écrite et de la présentation orale. Un juré dont la tâche est défini par un cahier des charges cantonal participe à l'évaluation du TIP.
- La note obtenue au TIP tient lieu de note d'examen pour le domaine de formation "travail interdisciplinaire"

5.5. Evaluation finale du Travail interdisciplinaire de MP

Le certificat de maturité professionnelle comporte une note pour le "travail interdisciplinaire". La note est constituée

- de la moyenne de la note de branche : moyenne des deux semestres de TIB arrondie à la demi
- de la note obtenue au TIP, arrondie à la demi, qui représente la note d'examen MP du travail interdisciplinaire

La moyenne de travail interdisciplinaire de MP – 50 % note de branche et 50 % examen - est arrondie à la demi.

6. *EXAMENS DE MATURITE PROFESSIONNELLE*

Le PEC MP fixe la forme et la durée des examens finaux, ce qui permet de procéder à l'évaluation probante d'un certain nombre de domaines de formation et de compétences spécifiques des plans d'études cadres spécifiques aux branches. Les compétences transdisciplinaires sont également prises en compte pour autant qu'elles se prêtent à une observation univoque et à une évaluation à l'aune de critères prédéfinis.

6.1. Disciplines fondamentales

PREMIERE LANGUE NATIONALE : FRANÇAIS	
Examen final MP écrit	• *Temps à disposition : 150 minutes* • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2. • *rédaction argumentative :* ▪ *introduction, développement, conclusion - 500 mots au minimum,* ▪ *deux sujets communs au canton et deux sujets choisis par chacune des filières.*
Examen final MP oral	• *Temps à disposition :* ▪ *20 minutes de préparation* ▪ *20 minutes d'examen* • *analyse de textes littéraires* ▪ *15 extraits analysés chez soi, sans préparation en classe, sur trois œuvres étudiées en classe pendant toute la durée de la formation, appartenant à des genres différents (roman, théâtre, poésie).* ▪ *La liste des extraits est distribuée aux élèves au début du 8ème semestre. Ils passent leur examen avec, à leur disposition, leurs livres annotés.*

ALLEMAND – ANGLAIS	
Examen final MP	• Le contrôle continu en cours d'année est complété par un examen de maturité écrit et oral, anticipé en fin de semestre 4 pour l'allemand ou l'italien et en fin de formation pour l'anglais. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant toutes les orientations MP1 et MP2 de niveau B1. • L'examen de MP atteste de la maîtrise des 4 compétences au niveau B1 du cadre européen de référence (CECR) selon les critères d'une commission cantonale d'évaluation. • Les élèves qui obtiennent leur moyenne de MP à 4 reçoivent une attestation cantonale de niveau B1.
Examen MP écrit	• La durée de l'examen est de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les différentes orientations de MP. Il est élaboré sur la base d'un canevas de référence, attestant du niveau B1 de l'épreuve. L'examen écrit comprend : - Une compréhension écrite proposant 2 à 3 textes de genres différents d'une longueur maximale de 800 à 1000 mots au total. A chaque texte correspondent 1 ou 2 exercices spécifiques de type V/F, QCM ou associations…. - Une production écrite qui exige la rédaction de 2 textes de genre différent d'une longueur totale d'environ 300 mots de type récit, courrier, courriel….
Examen MP oral	• Une compréhension orale, comptabilisée pour l'examen oral se déroule pendant l'examen écrit et dure 20 minutes. Elle contient 2 à 3 enregistrements de textes de genres différents (monologue, dialogue…) et de longueurs différentes.
	• La production orale dure de 15 à 20 minutes, elle comprend trois parties distinctes : - Une interaction avec l'enseignant d'une durée maximale de 2 minutes par candidat, sous forme de questionnement informel - Un monologue de 3 à 4 minutes conduit par chaque élève sur la base d'une image, d'un graphique, ou d'un autre support visuel, qu'il présente, décrit, explique et commente de manière personnelle. - Une interaction entre deux élèves d'une durée de 5 minutes au cours de laquelle les élèves échangent des informations, donnent leur opinion, voire négocient, sur une situation commune qui leur est proposée (tirage au sort de la situation).

MATHEMATIQUES	
Examen de MP écrit Partie 1	• La durée de l'examen est de 60 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2. • Aucun moyens auxiliaire, ni calculatrice ne sont autorisés.
Examen de MP écrit Partie 2	• La durée de l'examen est de 60 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2. • Seuls un recueil de formules et une calculatrice avec CAS et fonctions graphiques (modèle type TI-89) sont autorisés.

6.2. Disciplines spécifiques

SCIENCES NATURELLES I	
Examen de MP écrit	• L'examen total a une durée totale de 150 minutes. • Il est scindé en deux parties, biologie et chimie • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2 (et/ou intercantonal) • Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés.
Partie "Biologie"	• La durée de la partie d'examen de biologie est de 90 minutes.
Partie "Chimie"	• La durée de la partie d'examen de chimie est de 60 minutes.

SCIENCES NATURELLES II	
Examen de MP écrit	• L'examen total a une durée totale de 120 minutes. • L'examen est préparé par un groupe de maîtres représentant les orientations NPA de MP1 et MP2 (et/ou intercantonal) • Seuls un recueil de formules et une calculatrice sans CAS sont autorisés.

ANNEXE 1 : Liste des compétences transdisciplinaires

Ce chapitre présente la liste des catégories de compétences transdisciplinaires qui revêtent une importance particulière pour l'enseignement menant à la maturité professionnelle. Cette liste n'est pas exhaustive afin de permettre, si cela s'avère nécessaire, l'intégration d'autres domaines de compétences transdisciplinaires dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches. (selon le PEC MP 2012, annexe 2)

Capacité de réflexion

La capacité de réflexion est également appelée « capacité métacognitive ».

- Auto-organisation de l'apprentissage (planification, contrôle et évaluation de sa propre démarche d'apprentissage)
- Autonomie et responsabilisation
- Capacité de réflexion et aptitude à gérer les critiques, également en lien avec ses propres valeurs et attitudes
- Approche critique
- Approche transversale (p. ex. dans le cadre du travail interdisciplinaire)
- Approche créative et capacité d'anticipation
- Gestion de l'incertitude dans des situations ouvertes
- Gestion de la complexité
- Aptitude à changer de perspective
- …

Compétence sociale

- Entretien du réseau social
- Aptitude à travailler en équipe
- Attitude coresponsable par rapport aux autres
- Défense de son propre point de vue et de ses propres intérêts
- Prise et mise en œuvre en commun de mesures
- Développement de visions communes sur la manière d'aborder le futur
- Empathie vis-à-vis des prochains et de l'environnement
- Gestion de conflits et de l'irritation
- …

Compétence linguistique

Il s'agit de la compétence linguistique à encourager dans toutes les branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et dans le travail interdisciplinaire.

- Expression écrite
- Capacité à structurer un texte
- Aptitude à argumenter
- Expression orale
- …

Comportement en situation d'apprentissage et de travail

Certains termes utilisés dans d'autres concepts et présentant certaines analogies sont « vertus du travail » ou « attitudes ».

- Motivation
- Confiance en soi
- Poursuite ciblée des objectifs
- Fiabilité
- Rigueur
- Résistance au stress
- Persévérance
- Capacité à se concentrer
- …

Capacité à s'intéresser

Attention et préférence pour certains domaines de formation, certaines branches et questions.

- Intérêt pour l'actualité quotidienne et les problèmes d'ordre politique
- Intérêt pour l'art ancien/contemporain et pour les activités créatrices
- Ouverture d'esprit et curiosité pour les questions scientifiques
- Intérêt pour les évènements et faits historiques
- Intérêt pour les réalités et évolutions sociales sur le plan local et global
- Intérêt pour les questions des droits de l'homme et de justice sociale
- Intérêt pour le contexte économique et les interdépendances qui s'y rattachent
- Intérêt pour les questions en lien avec l'utilisation durable des ressources
- …

Utilisation des technologies de l'information et de la communication (compétences TIC)

- Réalisation de recherches et identification des informations significatives
- Evaluation et examen critique des sources d'information
- Utilisation correcte des sources sans faire de plagiats
- Mise en page de textes à l'aide de l'ordinateur
- Maîtrise de tableurs simples
- Utilisation d'une caméra vidéo
- …

Capacités pratiques

- Aptitudes manuelles
- Créativité technique
- Capacité à organiser
- …

D'autres compétences transdisciplinaires sont si nécessaire énumérées dans les plans d'études cadres spécifiques aux branches.

ANNEXE 2 : Critères généraux pour l'évaluation du TIP

Le canton de Genève édicte une directive établissant les standards de l'élaboration, de l'évaluation et de la prise en compte des TIB et du TIP dans l'obtention du titre de Maturité Professionnelle. La directive est la référence pour l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle et des orientations de MP.

Les critères généraux pour l'évaluation du TIP sont repris de l'annexe 3 du PEC MP 2012. Ils servent de guide pour fixer les critères d'évaluation en fonction de la filière de formation et du thème.

Productions créatives et productions techniques

Les critères d'évaluation se rapportent aux productions créatives comprenant un commentaire écrit. Pour les productions techniques, les indications sont données entre crochets.

A. Processus d'élaboration

- La personne en formation travaille de manière autonome dans la mesure du possible.
- Les étapes intermédiaires, telles que p. ex. les avant-projets [les phases de production], sont documentées de manière compréhensible.
- Les ressources (p. ex. le matériel et les infrastructures) sont utilisées à bon escient.
- Le processus d'élaboration est structuré selon un calendrier.
- Les obstacles et les difficultés sont abordés avec détermination.
- Les accords passés avec les enseignants assurant le suivi du travail sont respectés.
- En cas de travail en équipe :
  - Le travail est organisé de façon appropriée.
  - Les problèmes et les conflits survenant lors de la collaboration sont abordés à l'amiable.

B. Produit

1) Contenu

- Le travail est fondé sur un concept créatif bien défini [plan de construction clair].
- Le lien avec le domaine d'activité professionnel apparaît distinctement.
- Le lien entre le concept créatif [plan de construction] et le produit apparaît clairement.
- Les idées, les avant-projets et les composantes permettent de créer une unité.
- Le caractère interdisciplinaire du travail (p. ex. la référence à au moins deux branches, l'élargissement des compétences spécifiques dans un nouveau contexte, la réflexion interdisciplinaire) apparaît dans le thème et la méthode.

2) Forme

- Les outils de conception [les composantes de la construction] sont adaptés au concept créatif [plan de construction].
- La qualité technique du produit est convaincante.

3) Commentaire écrit

- La partie personnelle du travail est exposée.
- La personne en formation analyse des aspects essentiels du travail.
- Le commentaire est clairement structuré.
- Le commentaire est rédigé dans une langue correcte et compréhensible.
- Les sources et les citations sont complètes et correctes.

C. Présentation

- La présentation est structurée de manière pertinente.
- Elle offre un aperçu représentatif des aspects importants du travail.
- Les connaissances et les expériences personnelles sont exposées de façon convaincante.
- L'expression orale est correcte et stimulante.
- La présentation est effectuée avec aisance et assurance.
- Les médias et les moyens techniques sont utilisés à bon escient et avec aisance.
- La personne en formation répond de manière compétente aux questions posées pendant la présentation.
- En cas de présentation [démonstration] :
  - La présentation [démonstration] est soigneusement préparée et étudiée.
  - La présentation [démonstration] est concentrée sur les points essentiels.
  - Le temps imparti est respecté.

ANNEXE 3 : Descripteurs B1, selon le CECR

Compréhension de l'écrit

- Peut lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à son domaine et à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension.
- Peut comprendre la description d'événements, de sentiments et de souhaits suffisamment bien pour entretenir une correspondance régulière avec un correspondant ami.
- Peut reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier.
- Peut trouver et comprendre l'information pertinente dans des écrits quotidiens tels que lettres, prospectus et courts documents officiels.
- Peut identifier les principales conclusions d'un texte argumentatif clairement articulé.
- Peut reconnaître le schéma argumentatif suivi pour la présentation d'un problème sans en comprendre nécessairement le détail.
- Peut parcourir un texte assez long pour y localiser une information cherchée et peut réunir des informations provenant de différentes parties du texte ou de textes différents afin d'accomplir une tâche spécifique.

Expression écrite:

- Dans le format du courrier, l'élève peut réagir à un message ou à un courrier bref. Il doit maîtriser la mise en forme d'un courrier (in)formel (salutations, date, signature).
- Peut écrire des textes articulés simplement sur une gamme de sujets variés dans son domaine en liant une série d'éléments discrets en une séquence linéaire.
- Peut écrire des descriptions détaillées simples et directes sur une gamme étendue de sujets familiers dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé.
- Peut écrire la description d'un événement, un voyage récent, réel ou imaginé.
- Peut raconter une histoire.
- Peut écrire des notes et lettres personnelles pour demander ou transmettre des informations d'intérêt immédiat et faire comprendre les points qu'il/elle considère importants.
- Peut écrire des lettres personnelles décrivant en détail expériences, sentiments et événements.
- Peut apporter de l'information sur des sujets abstraits et concrets, contrôler l'information, poser des questions sur un problème ou l'exposer assez précisément.
- Peut écrire une lettre personnelle pour donner des nouvelles ou exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel, tel un film ou de la musique.

Compréhension de l'oral:

- Peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés régulièrement au travail, à l'école, pendant les loisirs, y compris des récits courts.
- Peut comprendre les points principaux des bulletins d'information radiophoniques et de documents enregistrés simples, sur un sujet familier, si le débit est assez lent et la langue relativement articulée.
- Peut comprendre une information factuelle directe sur des sujets de la vie quotidienne ou relatifs au travail en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent courant.
- Peut comprendre l'information contenue dans la plupart des documents enregistrés ou radiodiffusés, dont le sujet est d'intérêt personnel et la langue standard clairement articulée.
- Peut suivre une conférence ou un exposé dans son propre domaine à condition que le sujet soit familier et la présentation directe, simple et clairement structurée.
- Peut suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers à condition que la langue en soit standard et clairement articulée.

Production orale

- Peut assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets variés dans son domaine en la présentant comme une succession linéaire de points.
- Peut faire une description directe et simple de sujets familiers variés dans le cadre de son domaine d'intérêt.
- Peut donner brièvement raisons et explications relatives à des opinions, projets et actions.
- Peut aborder sans préparation une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur des sujets familiers [et] d'intérêt personnel.
- Peut [lors d'une discussion informelle] faire comprendre ses opinions et réactions par rapport aux solutions possibles ou à la suite à donner, en donnant brièvement des raisons. Peut inviter les autres à donner leur point de vue sur la façon de faire.
- Possède suffisamment des moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrase sur quelques sujets, mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et même parfois à des difficultés de formulation.
- Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.
- La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.
- Peut s'exprimer et répondre à un large éventail de fonctions langagières en utilisant leurs expressions les plus courantes dans un registre neutre. Est conscient des règles de politesse importantes et se conduit de manière appropriée.
- Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.
- Peut lancer, poursuivre et clore une conversation simple en face à face sur des sujets familiers ou personnels.
- Peut discourir de manière compréhensible même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.

ANNEXE 4 : Evaluations et barème "fédéral"

- **Le Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31) stipule que :**

Art. 27 Evaluation

1 Les élèves sont évalués notamment par des travaux effectués en classe, des interrogations écrites ou orales, des travaux personnels ou de groupe.

2 La valeur des travaux des élèves est exprimée selon l'échelle suivante :

6 = excellent 5 = bon 4 = suffisant
3 = faible, insuffisant 2 = très faible 1 = nul ou annulé

Les notes égales ou supérieures à 4,0 sont suffisantes et celles inférieures à 4,0 sont insuffisantes. La note 1 est attribuée au travail non rendu, rendu en dehors des délais, non exécuté ou annulé sauf exception pour motif reconnu valable par la direction de l'établissement. Demeurent en outre réservées les situations visées à l'article 43.

3 La fraction ½ peut être employée à partir de 1,5.

5 L'appréciation d'un travail tient compte des éléments positifs.

6 A la fin de chaque période d'évaluation, un bulletin renseigne les parents des élèves mineurs ou les élèves majeurs sur les résultats obtenus. Ce bulletin doit être signé par le maître de classe ou le responsable de groupe et visé par les parents des élèves mineurs, par les élèves majeurs et, le cas échéant, l'employeur.

7 Les établissements peuvent décerner un certificat aux élèves qui en remplissent les conditions déterminées par les règlements ad hoc propres à chaque filière.

Art. 28 Fraude et plagiat

1 Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail au cours duquel il a lieu (note 1) et, le cas échéant, une intervention pédagogique et/ou une sanction disciplinaire.

2 Sont notamment considérées comme de la fraude la violation des consignes ou encore la détention d'un matériel ou d'un objet non autorisé.

3 Est considéré comme un plagiat le fait d'utiliser en son nom tout travail élaboré par un tiers, tel qu'un texte ou une œuvre visuelle ou sonore, sans en signaler la source.

4 Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat dans le cadre de la procédure de qualification peut entraîner l'échec au titre.

Art. 43 Absences non excusées

1 Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit par la direction de l'établissement ou dont le motif n'a pas été reconnu valable est considérée comme une absence non excusée.

4 L'absence non excusée à un examen ou à une évaluation annoncée entraîne la note de 1.

- **Le Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro, C 1 10.74) stipule que :**

Art. 18 Appréciation du travail

1 L'élève reçoit à la fin de chaque semestre un bulletin de notes où les prestations dans chacune des branches enseignées font l'objet d'une appréciation chiffrée en notes entières ou en demi-notes.
2 La meilleure note est 6,0 la plus mauvaise est 1,0. Les notes inférieures à 4,0 sanctionnent des prestations insuffisantes. Les notes semestrielles, d'examens et de branches sont indiquées en notes entières ou en demi-notes. Seule la note globale est indiquée à la décimale.
3 L'appréciation du travail interdisciplinaire constitue une note distincte de maturité professionnelle qui se compose à parts égales de la note du travail interdisciplinaire centré sur un projet et de la note d'école, indiquée à la demi-note.
4 La note d'école correspond à la moyenne des notes de l'ensemble des semestres obtenues dans la branche concernée, arrondie à la demi-note.
5 La note d'examen correspond le cas échéant à la moyenne, arrondie à la demi-note, des examens écrit et/ou oral et/ou pratique.
6 La note de branche correspond à la moyenne, arrondie à la demi-note, de la note d'école et de la note d'examen.
7 La note globale correspond à la moyenne, à la décimale, de toutes les notes prises en compte pour la maturité professionnelle.

- **Le Barème "fédéral" est un barème linéaire variant de 1 à 6 et arrondi à la demi-note.**

Il se détermine de la manière suivante :

$$\text{Note} = \frac{\text{Nombre de points obtenu par l'élève x 5}}{\text{Nombre de points total de l'évaluation}} + 1$$

Cela implique qu'un élève qui satisfait à :

moins de	14 %	des exigences obtient la note	**1,5**
entre	15 et 24 %	des exigences obtient la note	**2,0**
entre	25 et 44 %	des exigences obtient la note	**2,5**
entre	35 et 44 %	des exigences obtient la note	**3,0**
entre	45 et 54 %	des exigences obtient la note	**3,5**
entre	55 et 64 %	des exigences obtient la note	**4,0**
entre	65 et 74 %	des exigences obtient la note	**4,5**
entre	75 et 84 %	des exigences obtient la note	**5,0**
entre	85 et 94 %	des exigences obtient la note	**5,5**
plus	de 95 %	des exigences obtient la note	**6,0**

ANNEXE 5 : Description des niveaux taxonomiques selon B. Bloom

Les indications relatives aux niveaux taxonomiques permettent de déterminer le niveau d'exigences relatif à chaque objectif de formation. Selon la taxonomie de Bloom, on distingue six niveaux de compétence (C1 à C6), qui se définissent comme suit :

Niveaux	Description	Verbes opérationnels
C1: Savoir/Connaître	Etre capable de se remémorer des données ou des faits	Répéter, définir, énumérer, nommer, identifier
C2 : Comprendre	Etre capable de saisir le sens littéral d'une communication	Décrire, reformuler, traduire, interpréter, expliquer
C3 : Appliquer	Etre capable d'utiliser décidées, des principes, des théories dans des situations concrètes	Utiliser, employer, développer, résoudre, appliquer
C4 : Analyser	Etre capable de décomposer un tout en ses parties et d'étudier les rapports que ces parties ont entre elles	Différencier, trouver, analyser, comparer
C5 : Synthétiser	Etre capable de fusionner les parties d'un tout	Composer, planifier, formuler, produire, réaliser
C6 : Évaluer	Etre capable de juger de la valeur d'une idée, d'une méthode, d'une technique, etc. à l'aide de critères appropriés	Juger, estimer, évaluer

BLOOM, ENGLEHART, FURST, HILL, KRATHWOHL, *Taxonomie du domaine cognitif de Bloom,1956*, Lasnier 2001, tableau 3.1

ANNEXE 6 : Reconnaissance des certificats internationaux de langues

RECONNAISSANCE DES CERTIFICATS INTERNATIONAUX DE LANGUES	
D-DGESII-SEC-01	Activités/Processus : Certification
Entrée en vigueur : 1er février 2018	Version 5 du 18 janvier 2018 Remplace la version 4 du 01.11.2011
Date d'approbation du SG/DG : 14.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive: Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Définir les modalités de prise en compte des certifications internationales obtenues en langues secondes dans le cadre des maturités professionnelles et des CFC de commerce

2. Champ d'application

Toutes les maturités professionnelles et les formations commerciales initiales

3. Personnes de référence

David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII

4. Documents de référence

Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale d'employée de commerce/ employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 26 septembre 2011 (état le 1er mai 2017) (ORFO 2012) 412.101.221.73;
Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale – SEFRI – 1er mai 2017
Recommandation No 11 - Thème Diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale CFC - Commission Formation professionnelle initiale (CFPI) – CSFP - 24 mai 2017
Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;
Ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) 412.103.1, art. 23 du 24 juin 2009 (état le 23 août 2016);
Plans d'Etude cantonal Employé de commerce, PEc CFCiB – 2016, PEc CFCiE – 2016, PEc CPB – 2016, PEc CPE - 2016
Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012) du 18 décembre 2012, SEFRI
Plan d'Etudes Romand de Maturité Professionnelle (PER-MP, 18 septembre 2014), validé par la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP)
Plans d'Etude cantonal de Maturité Professionnelle, PEc MP - juin 2015

II. Directive détaillée

1. Principes

Langues et niveaux de maîtrise
Les personnes en formation professionnelle/apprenti-e-s porteurs-euses d'un certificat international ou d'une attestation cantonale dont le niveau est en relation avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) peuvent bénéficier d'une dispense dans le domaine des langues (allemand, italien, anglais).

Les dispenses peuvent s'appliquer pour les formations de maturité professionnelle (MP) orientations économie et services, type économie (ESe) et type services (ESs), arts visuels et arts appliqués (Arts), nature, paysage et alimentation (NPA), technique, architecture et sciences de la vie (TASV) , santé et social (S2), ainsi que les CFC d'employé-e de commerce, par analogie tous les autres CFC. Les certificats reconnus par les instances fédérales figurent dans **l'annexe 1.**

Les dispenses peuvent s'appliquer pour l'enseignement et pour l'examen final de CFC ET de MP.

1.1. Principes généraux

a. Genève entre en matière pour prendre considération les certificats internationaux de langue. Ceux-ci peuvent remplacer intégralement l'examen final pour autant qu'ils soient reconnus en vertu de l'art. 23 de l'ordonnance du 24 juin 2009 sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) et de l'art. 21, al. 4, de l'ordonnance du 26 septembre 2011 du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) sur la formation professionnelle initiale Employée de commerce/Employé de commerce avec certificat fédéral de capacité (CFC).

b. Un certificat peut être reconnu s'il correspond à l'atteinte du niveau B1 ou B2 du Cadre européen commun de référence (CECR) et qu'il couvre les objectifs évaluateurs prescrits conformément au plan de formation.

c. Les certificats de langue reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle sont également reconnus pour le CFC.

d. Le SEFRI établit une liste des diplômes de langue étrangère reconnus dans le cadre des procédures de qualification de la maturité professionnelle et de la formation commerciale initiale et une échelle de conversion conformément aux réglementations actuelles concernant l'intégration de diplômes internationaux de langues aux examens de maturité professionnelle.

e. Pour les certificats d'un niveau supérieur reconnus par le SEFRI pour la maturité professionnelle, les principes ci-après sont applicables pour le CFC :
- Pour un certificat d'un niveau directement supérieur (p.e. B2 au lieu de B1) conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
- Si la personne en formation réussit l'examen d'un certificat reconnu par le SEFRI classé deux niveaux plus haut ou plus (au moins C1 au lieu de B1), elle obtient la note 6.
- Indépendamment de la réussite à cet examen, la personne en formation peut également se soumettre à la procédure de qualification régulière. La note de l'examen centralisé constitue alors la note d'examen.

f. Quiconque présente un certificat de langue reconnu au début de la formation professionnelle initiale peut être dispensé de la note de branche. Dans ce cas, le bulletin ne contiendra pas de note pour cette branche. Si un certificat de langue reconnu est présenté au cours de la formation, toutes les notes d'expérience doivent être prises en compte. Dans ce cas, la note d'examen résulte de la conversion des points obtenus dans le certificat de langue.

g. Dans des cas spéciaux conformément à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, le certificat de langue peut remplacer l'examen dans ce domaine de qualification si ce certificat est présenté jusqu'au 30 avril de l'année où a lieu la procédure de qualification.

h. A l'exception des cas spéciaux mentionnés à l'art. 24 de l'ordonnance sur la formation, seuls sont pris en compte des certificats de langue qui ne datent pas de plus de 3 ans au début de l'apprentissage ou de la formation.

2. Dispense des cours et de l'examen final de Certificat Fédéral de Capacité

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
CFC d'employé-e de commerce, profils B et E	niveau B1 ou supérieur

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école.

Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Pour les apprentis ou élèves en formation plein temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

3. Dispense des cours et de l'examen final de Maturité Professionnelle

Pour être dispensé des cours de langue et de l'examen de langue, la personne en formation doit avoir obtenu avant l'entrée en formation un titre reconnu dans la langue concernée de niveau suivant :

Formations	Niveau du certificat
MP ESe - Economie et services, type économie	niveau B2 ou supérieur
MP ESs - Economie et services, type services	niveau B1 ou supérieur
MP Arts - Arts visuels et arts appliqués	niveau B1 ou supérieur
MP NPA - Nature, paysage et alimentation	niveau B1 ou supérieur
MP TASV - Technique, architecture et science de la vie	niveau B1 ou supérieur
MP S2 - Santé et social	niveau B1 ou supérieur

Selon l'art. 23 de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale du 24 juin 2009 OMPr, 412.103.1), le SEFRI peut reconnaître des diplômes de langues étrangères. Dans ce cas, le diplôme remplace tout ou partie de l'examen final dans la branche correspondante.

3.1. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI acquis avant le début des cours de la MP

Si un-e apprenti-e dispose d'un diplôme de langue reconnu par le SEFRI avant le début des cours de la MP, soit :

a. Il-elle dispose ainsi des connaissances et des aptitudes requises dans une branche donnée en vertu de l'art. 15 de l'OMPr, il-elle peut être dispensé-e de l'enseignement correspondant par l'école ainsi que des examens finaux correspondants par l'autorité cantonale. La mention «dispensé» est inscrite dans le bulletin semestriel et celle d'«acquis» est inscrite sur le certificat de maturité professionnelle.

b. Il-elle choisit de suivre le cours de langue étrangère et a la possibilité de faire convertir les résultats de l'examen de langue étrangère réussi selon l'**annexe 2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche.

Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

Les domaines de formation et les compétences qui ne font pas partie du contenu des diplômes externes de langues étrangères et qui n'ont donc pas été évalués doivent être traités dans le cadre de l'enseignement. Ils sont pris en compte dans la note d'école.

Les écoles de maturité professionnelle proposant des filières de formation reconnues qui remplacent les examens finaux par des examens de diplômes doivent prévoir un examen à l'interne quand l'examen ne peut être passé pour cause de maladie, d'accident, etc.

La demande de dispense doit être déposée en début de formation auprès de la direction de l'école. La direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

Une fois accordée, la dispense est définitive et l'élève ne peut plus choisir de se présenter à l'examen final.

3.2. Diplôme de langue reconnu par le SEFRI passé pendant la formation MP

Si un-e apprenti-e passe un diplôme de langue reconnu par le SEFRI pendant la formation MP, le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle, Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés pour donner la note de branche.

Il s'agit de convertir les résultats obtenus lors des examens du diplôme externe de langue selon l'**annexe n°2**. Le diplôme externe de langue est intégré à la note de branche des examens de maturité professionnelle.

La note d'école est la moyenne de toutes les notes semestrielles dans la branche concernée arrondie à une note entière ou à une demi-note.

Les résultats des examens du diplôme externe de langue et la note d'école sont combinés à valeur égale pour donner la note de branche.

Le diplôme externe de langue étrangère obtenu est mentionné sous forme d'annotation dans le certificat de maturité professionnelle.

3.3. Diplômes de langue reconnus

Les titres reconnus, décrits dans l'annexe 1 sont pris en compte pour l'obtention d'une équivalence et de la possibilité de se faire dispenser des cours et/ou de l'examen final de la branche correspondante. Une échelle de conversion est donnée pour chaque titre.

4. Calculateur

Un calculateur de diplôme permettant de convertir les diplômes de langue étrangère en une note est disponible sous :

http://www.berufsfachschulen-schweiz.ch/default.aspx?inst=68&pane=10&mod=blog&iist=0&lang=fr

5. Demande de dispense

La demande écrite de dispense doit être déposée au plus tard fin janvier auprès de la direction de l'école.
Pour les élèves plein-temps, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à la DGES II, service ELEEV, pour validation, qui retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.
Pour les apprentis ou élèves en formation duale, la direction de l'école transmet la demande et son préavis à l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (ci-après OFPC) pour validation. L'OFPC retourne à l'école et à l'élève une dispense formelle.

6. Dispense

Quelle que soit la dispense accordée à la détentrice ou au détenteur d'un examen international de langue, la décision a un caractère définitif et irrévocable.

7. Changement de filière

Dans le cas de changement de filière, les reconnaissances et dispenses restent valables.

8. Prise en compte des notes

Les notes des certificats internationaux, converties selon les échelles de référence, sont reprises dans le calcul de la note finale, en lieu et place de la note d'examen final.
Pour les certificats de niveau B2, C1 ou C2, reconnus par le SEFRI, les principes ci-après sont applicables :

- Pour un certificat d'un seul niveau supérieur conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen se compose comme suit : Note selon l'échelle de conversion + 1 point (à condition que le candidat ait réussi l'examen du certificat de langue)
- Pour un certificat de deux niveaux supérieurs conformément au CECR et qui est reconnu par le SEFRI, la note d'examen est 6.

9. Financement

Les frais d'inscription aux examens internationaux sont à la charge des candidates ou candidats. Selon les conditions définies par la DGES II et pour autant que l'examen soit réussi, les frais d'inscription sont pris en charge à raison de 50 %.

10. Recours

Aucun recours n'est possible sur un résultat obtenu sur un examen ou évaluation externe.

Entrée en vigueur : août 2018

Tableau des diplômes reconnus et dénomination des titres

▪ ALLEMAND

	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire		Echelle de conversion
ALLEMAND	B1	Goethe B1 - Goethe Zertifikat B1	Goethe-Institut, München	3
	B2	Goethe B2 - Goethe Zertifikat B2	Goethe-Institut, München	3
	B2	ZDfB B2 - Zertifikat Deutsch für den Beruf	Goethe-Institut, München	3
	C1	Goethe C1 - Goethe Zertifikat C1	Goethe-Institut, München	3
	C1	TELC C1 - The European Language Certificates		11
	C2	Goethe C2 - Goethe Zertifikat C2	Goethe-Institut, München	3

▪ ITALIEN

	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire		Echelle de conversion
ITALIEN	B1	DILI B1 - Diploma Intermedio B1	Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	DILC B1 - Diploma Intermedio Commerciale	Lingua Italiana «Firenze»	3
	B1	CELI 2 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana		9
	B1	CIC B1 - Certificazione dell'italiano commerciale		10
	B1	PLIDA B1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8
	B2	DILI B2 - Diploma Intermedio B2	Lingua Italiana «Firenze»	3
	B2	CELI 3 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana		10
	B2	PLIDA B2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8
	C1	DALI C1 - Diploma Avanzato C1	Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	DALC C1 - Diploma Avanzato Commerciale	Lingua Italiana «Firenze»	3
	C1	CELI 4 - Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana		10
	C1	PLIDA C1 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8
	C2	DALI C2 - Diploma Avanzato C2	Lingua Italiana «Firenze»	3
	C2	PLIDA C2 - Progetto Lingua Italiana Dante Alighieri		8

· ANGLAIS

	Niveau CECR	Certificat - dénomination du diplôme et prestataire		Echelle de conversion
ANGLAIS	B1	PET (B1) - Preliminary English Test	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
	B1	BEC-P (B1) - Business English Certificate Preliminary	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	4
	B2	FCE (B2) - First Certificate in Englis	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
	B2	BEC-V (B2) - Business English Certificate Vantage	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	5
	C1	CAE (C1) - Certificate in Advanced English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C1	BEC H (C1) - Business English Certificate Higher	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	6
	C2	CPE (C2) Certificate in Proficiency English	English for Speakers of Other Languages (ESOL; University of Cambridge)	7

Echelles de conversion

Echelle 3 : Goethe B1 - Goethe B2 - Goethe C1 - Goethe C2 - ZDfB B2 - DILI B1 – DILI B2 – DALI C1 – DALI C2 – DILC B1 – DALC C1

Points	Note	Points	Note
90 - 100	6.0	50 - 59	3.5
83 - 89	5.5	40 - 49	3.0
75 - 82	5.0	30 - 39	2.5
68 - 74	4.5	20 - 29	2.0
60 - 67	4.0	10 - 19	1.5
		0 - 9	1.0

Echelle 4 : PET (B1) – BEC-P (B1)

Points	Note	Points	Note
160 - 170	6.0	134 - 139	3.5
155 - 159	5.5	128 - 133	3.0
150 - 154	5.0	121 - 127	2.5
145 - 149	4.5	115 - 120	2.0
140 - 144	4.0	109 - 114	1.5
		102 - 108	1.0

Echelle 5 : FCE (B2) – BEC-V (B2)

Points	Note	Points	Note
180 - 190	6.0	154 - 159	3.5
175 - 179	5.5	148 - 153	3.0
170 - 174	5.0	141 - 147	2.5
165 - 169	4.5	135 - 140	2.0
160 - 164	4.0	129 - 134	1.5
		122 - 128	1.0

Echelle 6 : CAE (C1) – BEC-H (C1)

Points	Note	Points	Note
200 - 210	6.0	174 - 179	3.5
195 – 199	5.5	168 - 173	3.0
190 - 194	5.0	161 - 167	2.5
185 - 189	4.5	155 - 160	2.0
180 - 184	4.0	149 - 154	1.5
		142 - 148	1.0

Echelle 7 : CPE (C2)

Points	Note	Points	Note
220 - 230	6.0	194 - 199	3.5
215 – 219	5.5	188 - 193	3.0
210 - 214	5.0	181 - 187	2.5
205 - 209	4.5	175 - 180	2.0
200 - 204	4.0	169 - 174	1.5
		162 - 168	1.0

Echelle 8 : PLIDA B1 - PLIDA B2 - PLIDA C1 - PLIDA C2

Points	Note	Points	Note
108 - 120	6.0	60 - 71	3.5
99 - 107	5.5	48 - 59	3.0
90 - 98	5.0	36 - 47	2.5
81 - 89	4.5	24 - 35	2.0
72 - 80	4.0	12 - 23	1.5
		0 - 11	1.0

Echelle 9 : CELI 2

Points	Note	Points	Note
144 – 160	6.0	79 – 93	3.5
132 – 143	5.5	63 – 78	3.0
119 – 131	5.0	47 – 62	2.5
107 – 118	4.5	32 – 46	2.0
94 – 106	4.0	16 – 31	1.5
		0 – 15	1.0

Echelle 10 : CELI 3 – CELI 4 – CIC B1

Points	Note	Points	Note
180 - 200	6.0	98 - 116	3.5
165 - 179	5.5	78 - 97	3.0
149 – 164	5.0	59 - 77	2.5
133 – 148	4.5	39 - 58	2.0
117 - 132	4.0	20 - 38	1.5
		0 - 19	1.0

Echelle 11 : TELC C1

Points	Note	Points	Note
297 - 330	6.0	165 - 197	3.5
273 – 296	5.5	132 - 164	3.0
248 - 272	5.0	99 - 131	2.5
223 - 247	4.5	66 - 98	2.0
198 - 122	4.0	33 - 65	1.5
		0 - 32	1.0

ANNEXE 7 : Travail Interdisciplinaire en MP

TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRE EN MATURITE PROFESSIONNELLE	
D-DGESII-SEC-04	Activités/Processus : Evaluation
Entrée en vigueur : août 2018	Version 2 du 25 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2016
Date d'approbation du SG/DG : 16.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive: Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire du travail interdisciplinaire (TID) en filières Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle (CFP)

2. Champ d'application

Ensemble des centres de formation professionnelle (CFP) de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- David de Vito, directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président-e de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président-e de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1er janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1er janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

Nota Bene : Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs…) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

II. Directive détaillée

1. PRINCIPES

1.1. En filière de Maturité Professionnelle, le Travail InterDisciplinaire (TID) désigne l'ensemble des activités et prestations consacrées à l'interdisciplinarité conformément aux exigences de l'art. 11 de l'OMPr et du PEC MP 2012.

1.2. Le TID inclut d'une part un Travail Interdisciplinaire dans les Branches de tous les domaines d'enseignement (TIB) et d'autre part un Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).

1.3. L'élève est dûment informé au début de sa formation des caractéristiques, du déroulement et de l'organisation du TIB et du TIP.

1.4. Le TID recouvre un dixième de l'enseignement et des heures de formation menant à la maturité professionnelle (MP) : 144 périodes d'enseignement en MP orientation Economie et Services, type économie, et 104 périodes d'enseignement pour les autres orientations de MP sont consacrées au TIB. Pour l'élaboration du TIP l'élève bénéficie de 40 périodes.

1.5. Le TIB est pratiqué régulièrement pendant la formation MP dans le cadre de petits projets interdisciplinaires, de prestations exigeant un transfert de connaissances et de compétences, de communication sur des projets conduits.

1.6. Le TIP est exigé vers la fin de la formation. Il se rapporte au monde du travail. Il fait partie intégrante de l'examen de maturité professionnelle.

2. Objectifs généraux du Travail InterDisciplinaire (TID)

2.1. Le TID est consacré au développement de compétences méthodologiques interdisciplinaires et de résolution de problème. Il développe une manière de penser interdisciplinaire, permet d'appréhender des systèmes différents, de rechercher des informations et de se documenter de manière scientifique.

2.2. Les compétences transdisciplinaires suivantes sont particulièrement encouragées chez les personnes en formation lors du TID :

- Approche méthodologique
- Planification et organisation de projets
- Compétence sociale
- Recherche d'informations
- Réflexion
- Créativité
- Communication et présentation

2.3. Le TID favorise l'apprentissage autonome, en duo ou en équipe

3. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB)

3.1. Le Travail Interdisciplinaire dans les Branches (TIB) couvre l'ensemble des domaines d'enseignement (domaine fondamental, domaine spécifique et domaine complémentaire).

3.2. Le TIB prépare au TIP et développe progressivement les compétences nécessaires à la réalisation du TIP.

3.3. Le TIB est centré sur des thèmes appropriés issus des domaines de formation de deux ou plusieurs branches et se fonde sur plusieurs approches méthodologiques liées aux branches impliquées.

3.4. Les élèves s'exercent à la capacité à réfléchir de manière critique et à la discussion. Ils intègrent les connaissances acquises, la démarche et des méthodes issues de deux ou plusieurs branches de manière à ce que le gain en compétences et en connaissances dépasse celui qui pourrait être acquis dans une seule branche.

3.5. Le choix des modalités de travail et du ou des thèmes du TIB est validé annuellement par les directions des CFP concernés, qui veillent à la mise en oeuvre des conditions organisationnelles validées dans le cadre du Plan d'Etudes cantonal de la filière MP, parmi ces dernières, par exemple des séquences d'enseignement interdisciplinaire, des semaines thématiques, du travail auto-organisé par les personnes en formation.

3.6. Le TIB garantit deux notes semestrielles de maturité professionnelle en MP1.
- La note semestrielle est déterminée sur la base de deux prestations au minimum fournies le même semestre dans le cadre du TIB.
- Les deux notes semestrielles sont requises pour le calcul de la note d'école.

3.7. Le TIB garantit trois notes de maturité professionnelle en MP2.

3.8. Dans le cadre d'une formation à plein temps d'une durée de deux semestres (MP2), le calcul de la note d'école est déterminé sur la base de trois prestations au minimum fournies dans le cadre du TIB.

4. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

4.1. Le TIP est réalisé seul, à deux ou en groupe de maximum 4 personnes.

4.2. Le TIP permet à l'élève de :
- surmonter des tâches complexes et des travaux autonomes préparant aux hautes écoles spécialisées;
- élargir et relativiser ses connaissances et aptitudes disciplinaires et les appliquer dans un nouveau contexte;
- examiner et structurer un thème de manière autonome et de présenter les résultats de manière appropriée oralement et par écrit;
- s'exercer à réfléchir de manière critique.

4.3. Le TIP comprend d'une part l'élaboration d'un document écrit et/ou d'une production créative ou technique et d'autre part la présentation orale de la réalisation.

4.4. L'évaluation du TIP porte sur le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.

4.5. L'évaluation du TIP est conduite sur la base de critères prédéfinis pour chacun des trois volets de l'évaluation. Ces critères d'évaluation sont connus des élèves.

4.6. Le choix du sujet, en lien avec le monde professionnel, est préavisé par le groupe d'enseignants référents des TIP pour l'année en cours et validé par la direction du CFP.
4.7. La partie écrite du TIP est transmise sous forme informatique au délai fixé et en trois exemplaires imprimés.

5. Guide du Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP)

5.1. Chaque CFP édite, sur la base d'un canevas cantonal validé par le Service enseignement et formation de la DGESII, un guide TIP du CFP revu annuellement et validé par la direction.
5.2. Le guide décrit précisément le déroulement du travail, le planning spécifique au TIP dans le CFP, les modalités d'organisation, d'évaluation ainsi que les prescriptions officielles et le droit de recours lié au travail interdisciplinaire centré sur un projet.
5.3. Chaque élève reçoit le guide méthodique du CFP. Il a en conséquence connaissance des critères de validation, de réalisation et d'évaluation de l'ensemble du travail interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP) avant de débuter son travail.

6. Rôle du maître accompagnateur de TIP

6.1. Le maître assure le suivi régulier de l'élaboration du TIP de ses élèves, par exemple par le biais de rendez-vous individuels et par la tenue du document de suivi du TIP.
6.2. Le maître accompagnateur du TIP évalue le processus d'élaboration, le produit final et la présentation orale du TIP.
6.3. Le maître accompagnateur du TIP propose un enseignant de niveau tertiaire ou d'une filière maturité de l'enseignement secondaire II qui assumera le rôle de juré du TIP. La direction du CFP valide la liste des jurés pressentis pour le CFP.
6.4. La fonction de juré est déterminée par cahier des charges qui détermine le cadre de l'évaluation du TIP, les compétences requises du juré, son rôle, la charge de travail estimée ainsi que les indemnités liées à la fonction.
6.5. Le maître accompagnateur transmet le document écrit et/ou la production créative ou technique au juré avant la soutenance orale du TIP.

7. Evaluation du TID

7.1. La note de Travail InterDisciplinaire (TID) constitue une des notes de Maturité Professionnelle du certificat de maturité professionnelle.
7.2. La note école TID est constituée de la moyenne arrondie à la demi des notes obtenues aux TIB évalués à la demi.
7.3. La note d'examen de TID est constituée de la note obtenue au TIP, arrondie à la demi.
7.4. La note de branche de TID est la moyenne arrondie à la demi de la note d'école (TIB) et de la note d'examen (TIP).

8. Plagiat

8.1. La copie numérique du TIP est soumise à un examen anti-plagiat à l'aide du logiciel officiellement retenu à cet effet.

8.21. L'enseignant accompagnateur du TIP analyse ou reçoit le document analysé et estime si le document remis par l'élève respecte les règles de création intellectuelle fixées.

8.3. En cas de plagiat avéré, la note de 1 est attribuée à l'ensemble du TIP.

9. Communication de l'évaluation du TIP

La note du TIP, validée par la direction, est communiquée aux élèves, une fois que l'ensemble des TIP de l'école sont évalués.

10. Litiges

10.1. La direction du CFP est compétente pour trancher des litiges portant sur l'élaboration et l'évaluation du TIP.

10.2. Demeurent réservées les voies de recours usuelles.

ANNEXE 8 : Examen de Maturité Professionnelle

EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE	
D-DGESII-SEC-02	Activités/Processus : Evaluation
Entrée en vigueur : 1er février 2018	Version 2 du 18 janvier 2018 Remplace la version 1 du 21.09.2015
Date d'approbation du SG/DG : 16.03.2018	Date de validation de la DCI : 09.03.2018
Responsable de la directive: Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGES II	

I. Cadre

1. Objectif(s)

Préciser le cadre réglementaire de l'Examen de Maturité Professionnelle (MP) commun à l'ensemble des Centres de Formation Professionnelle.

2. Champ d'application

Ensemble des Centres de formation professionnelle de l'enseignement secondaire II

3. Personnes de référence

- Directeur du Service Enseignement, Evaluation et Certifications (SEC), DGESII
- Président de la conférence de coordination des Centres de formation professionnelle
- Président de la conférence de coordination du Centre de formation professionnelle du commerce

4. Documents de référence

- Loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr), du 1er janvier 2018 (RS 412.10);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr), du 1er janvier 2015 (RS 412.101);
- Ordonnance sur la Maturité Professionnelle fédérale (OMPr), du 23 août 2016, art.12 (RS 412.103.1);
- Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B – REST (C 1 10.31) du 29 juin 2016
- Règlement relatif à la maturité professionnelle (RMatuPro) C 1 10.74, du 29 juin 2016;
- Plan d'Etudes Cadre fédéral pour la maturité professionnelle (PEC MP 2012), du 18 décembre 2012, SEFRI, ch. 9.1.5,
- Plan d'Etude Romand de maturité professionnelle (PER MP), du 18 septembre 2014, CIIP;
- Plans d'Etudes cantonaux pour les différentes filières de maturité professionnelle (PEc MP 2015), janvier 2015.

II. Directive détaillée

Nota Bene : Dans le but de simplifier la lecture de cette directive, les termes qui se rapportent à des personnes exerçant des charges, mandats ou fonctions (directeurs, chefs de services, collaborateurs…) s'appliquent indifféremment aux hommes et aux femmes.

1. PRINCIPES

1.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII veille à ce que les prescriptions d'examen soient harmonisées dans l'ensemble du canton (art.20 de l'OMPr).
1.2. L'examen de maturité professionnelle englobe toute la procédure de qualification (art.19 de l'OMPr).
1.3. Sont admis à l'examen final les élèves qui ont suivi régulièrement les cours pendant toute la dernière année (C 1 10.31, art.35).
1.4. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII organise en collaboration avec la conférence des directeurs et directrices des Centres de Formation Professionnelle (CFP) la préparation et la validation des examens écrits de maturité professionnelle (art.21.3 de l'OMPr), en particulier, et de manière appropriée, l'association des hautes écoles spécialisées (art.21.4 de l'OMPr).
1.5. Les branches faisant l'objet d'un examen final sont définies dans le Plan d'Etudes cantonal de chaque filière de MP (art.21.1 de l'OMPr).
1.6. Les examens finaux ont lieu au terme du cursus de formation (art.22.1 de l'OMPr).
1.7. Le calendrier de la session de l'examen de MP est cantonal.
1.8. Trois branches au maximum peuvent faire l'objet d'un examen avant terme (art.22.2 de l'OMPr). Les branches concernées sont fixées dans le Plan d'Etudes cantonal de la filière MP.
1.9. Les examens de MP des branches fondamentales sont de niveau d'exigences équivalent et décrit dans le PEC MP 2012, ch.9, pour l'ensemble des filières de MP.
1.10. Les examens de branches spécifiques sont communs à l'ensemble de la filière MP concernée.
1.11. Les plans d'études cantonaux de MP (PEc MP 2015) fixent la forme et la durée des examens finaux selon les normes fédérales (PEC MP 2012, ch.9).
1.12. Le Travail InterDisciplinaire (TID) fait partie de la procédure de qualification et ses caractéristiques sont décrites dans la directive ad hoc.

2. LES BRANCHES D'EXAMEN

2.1. Pour le domaine fondamental :
- la première langue nationale (Français),
- la seconde langue nationale (Allemand ou Italien),
- une troisième langue (Anglais),
- les Mathématiques.

2.2. Pour le domaine spécifique, les deux branches du domaine spécifique liées aux différentes filières définies dans les PEc MP 2015.

2.3. Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet (TIP).

3. L'EXAMEN DE MATURITE PROFESSIONNELLE

3.1. Le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII en collaboration avec la conférence des directrices et directeurs des Centres de Formation Professionnelle (CFP) édite un mandat annuel définissant la composition du groupe de rédaction de l'examen de chaque branche de MP concernée ainsi que les modalités de travail et de rémunération des différents groupes.

3.2. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant de la HES, le cas échéant, des jurés d'examens de MP.

4. EVALUATION ET CALCUL DES NOTES

4.1. Les épreuves de l'examen de MP sont appréciées selon les barèmes en vigueur, soit selon l'article 27 du Règlement de l'enseignement secondaire II et tertiaire B (REST, C 1 10.31).

4.2. Les épreuves d'examen MP sont constituées d'un champ décrivant le contenu de l'épreuve, l'épreuve elle-même, le correctif de l'épreuve incluant les critères de correction/d'évaluation ainsi que le barème de référence.

4.3. L'examen de MP est constitué de la note obtenue à l'épreuve écrite ou à l'épreuve orale arrondie à la demi; le cas échéant de la moyenne de l'épreuve écrite et orale arrondie à la demi.

4.4. La note de branche est constituée de la moyenne à la demi de la note d'école arrondie à la demi et de la note d'examen de MP arrondie à la demi.

4.5. Toute note de branche égale ou supérieure à 4 est considérée comme acquise y compris pour l'élève qui échoue à la MP.

4.6. Si la personne suit l'enseignement pendant deux semestres au moins en vue de se représenter à l'examen de maturité professionnelle, seules les nouvelles notes d'écoles comptent pour le calcul des notes.

4.7. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, seule la note obtenue dans les différentes branches à l'examen est prise en compte; pour la branche complémentaire un examen est organisé à cette fin.

4.8. En cas de répétition de l'examen de maturité professionnelle uniquement, si le TIP est jugé insuffisant, il doit être remanié. La note d'école (TIB) est prise en compte si elle est suffisante. Si la note d'école (TIB) est insuffisante, le TIP fait l'objet d'un examen oral.

4.9. Pour le canton le service enseignement, évaluation et certifications de la DGESII fixe l'étendue et l'organisation des examens de remplacement nécessaires notamment la date de répétition de l'examen de MP; ainsi que, le cas échéant, les dispositions applicables aux situations particulières.

5. JURE DES EXAMENS DE MP

5.1. L'examen de maturité est apprécié par un juré, professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).
5.2. La direction du centre concerné valide le choix des jurés.
5.3. Le rôle, les modalités de fonctionnement sont décrites dans le cahier des charges de la fonction.

6. LITIGES

6.1. Les voies de recours usuelles s'appliquent en référence aux articles 39 et 40 du règlement de l’enseignement secondaire II et tertiaire B (C 1 10.31).
6.2. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, les requérantes et requérants peuvent consulter les travaux qui font l'objet du recours.
6.3. Lorsque le recours porte sur le résultat de travaux écrits, l'autorité qui a pris la décision doit la reconsidérer dans les cas visés par la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985.
6.4. Les notes scolaires ainsi que l'évaluation, chiffrée ou non, d'un travail ou d'un stage ne peuvent être revues par l'autorité de recours.
6.5. Le délai de recours court dès la communication de la note ou de l'appréciation. La décision relative au résultat de la procédure de qualification peut faire l'objet d'une opposition écrite auprès de la DGESII dans un délai de 30 jours à compter de la communication du résultat (LFPr).

Annexe à la directive : **Cahier des charges des jurés**[1] aux examens de maturité professionnelle

1. Cadre

Les cours de maturités se ponctuent par un examen final (écrit / pratique / oral). Les commissions des différentes disciplines élaborent cet examen (OMPr du 24 juin 2009, art. 21).

Cet examen de maturité est apprécié par un jury qui comprend au moins le maître de la discipline dispensée pendant le dernier semestre où elle figure au programme, ainsi qu'un expert extérieur, le juré. Les sujets d'examens sont soumis à la validation d'une commission ad hoc à laquelle participe des représentant-e-s de la HES le cas échéant des jurés d'examens de MP.

2. Compétences requises

Le juré est un professionnel de la discipline, extérieur au centre de formation concerné, issu d'un établissement secondaire II dans lequel il peut attester d'un enseignement en degré de maturité ou d'une Haute Ecole (HES ou Université).

3. Rôle

Le juré a pour mission de s'assurer de la bonne facture et du bon déroulement des examens, leur adéquation avec le PEc, ainsi que de l'équité de traitement des divers candidats face à cet examen. Le juré s'assure également de la capacité de l'élève à poursuivre ses études dans un degré supérieur, par ses compétences réflexives, critiques et analytiques.

4. Charges

Le juré doit prendre connaissance du niveau exigé des candidats, à travers les réglementations et le PEc, ainsi que du document de référence et d'évaluation du domaine étudié et évalué.

- **Examen écrit et examen pratique**
  Le juré peut être appelé à participer à l'élaboration de l'examen, reçoit une copie de celui-ci, l'énoncé et ses critères de correction. Il peut passer voir le déroulement de l'examen.
  Il évalue globalement les travaux et les rend au maître de discipline au plus tard une semaine après les avoir réceptionnés.
  Il remet à l'enseignant, la feuille d'évaluation complétée et signée. (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant)
  La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.
- **Examen oral**
  Le juré doit être informé des domaines étudiés et/ou recevoir la liste des lectures de l'examen ainsi que la grille d'évaluation.
  L'interrogation orale est conduite par le maître de la discipline.
  Le juré assiste à l'examen et peut intervenir dans l'interrogation.
  Il évalue la prestation des élèves suivant la grille d'évaluation qu'il remettra, complétée et signée à l'enseignant (Elle sera transmise à la direction de l'école par l'enseignant).
  La moyenne de l'examen sera calculée sur la base de la note mise par la maîtresse ou le maître de la discipline et de celle mise par le juré, arrondie à la demi-note.

5. Indemnités

Le juré recevra une indemnité fixée par le Département de l'instruction publique. Pour un examen écrit, selon le tarif DIP BD-07, et pour un examen oral, selon le tarif DIP BD-08.

Versions du PEc

Version 2015	**Version originale**		**06.2015**
Version 2016	**Dénomination MP NLL** **Directives TI** **Directives Examens**	**modifiée en MP1 NPA** **version validée** **version validée**	**12.2016**
Version 2017	**Examens oraux L2**	**précision sur l'oral de l'examen final**	**08.2017**
Version 2018	**Annexes 6, 7 et 8**	**changements**	**08.2018**

Rédaction du PEc

La rédaction du plan d'étude cantonal, filière MP1 NPA en 6 semestres
a été assumée par
des groupes de travail composés d'un enseignant par discipline et par CFP

La présidence des groupes de travail et la réalisation des Plans d'Études cantonaux de Maturité Professionnelle 2015, PEc MP,
a été assumées par

M. Gilles Guenat

coordinateur des maturités professionnelles au service enseignement et formation de la direction générale de l'enseignement secondaire II

La validation et la mise en œuvre du Plan d'Études cantonal de Maturité Professionnelle 2015
sont placées sous la responsabilité de

Mme Chantal Andenmatten

directrice du Service Enseignement et Formation de la direction générale de l'enseignement secondaire II

La mise à jour 2018 a été assumée par

M. Gilles Guenat

coordinateur cantonal de la Maturité Professionnelle au service enseignement, évaluation et certifications de la direction générale de l'enseignement secondaire II

Ce document est publié par le DFJ Genève sous licence Creative Commons
utilisation sans modification autorisée sous conditions

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Direction générale de l'enseignement secondaire II
Chemin de l'Echo 5a
1213 Onex
Tél. +41 (0)22 546 59 00 • www.ge.ch/dip

Papier recyclé